

# LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex. Tél. : RHEOU 739.

"DIEU ET MON DROIT."

JULES TREMBLAY, rédacteur.

1ÈRE ANNÉE. No. 33.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.—ABONNEMENT, \$1.00.

OTTAWA, 10 JANVIER 1913.

## Non-sens pédagogique

SIR JAMES n'a certainement pas très bien passé la circulaire 17 du ministère de l'Instruction publique avant d'en autoriser la publication en juin dernier. Nous avons déjà dit que cette législation comportait des contradictions flagrantes. Nous avons démontré la déraison d'une loi qui permet l'enseignement du français dans la cours supérieure, — cours des écoles d'entraînement pédagogique bilingue, — et qui le proscrit dans l'enseignement primaire après les deux premières années.

Il y a d'autres non-sens, encore, dans cette loi, qui régit aussi le statut des inspecteurs surveillants et des sous-inspecteurs.

Nous ne pouvons pas comprendre, entre autres choses, qu'un inspecteur surveillant, le nommé White-McLeblanc, n'ait pas les qualifications de son assistant, M. Henri Saint-Jacques.

Il y a là plus que l'effet d'un hasard.

M. Saint-Jacques est bachelier-ès-arts, et porteur d'un certificat de première classe. Il a lutté de l'enseignement au Collegiate Institute, et il a été principal de l'école Garneau, à Ottawa.

M. White-McLeblanc porte un certificat de deuxième classe, nous assure-t-on, et s'il a eu cinq ans d'enseignement, il n'a pas encore son baccalauréat.

Nous prenons ce cas entre plusieurs autres.

M. Genest a fait ressortir cette situation fautive lors de la députation des commissions scolaires à Toronto, le 27 décembre dernier, et sir James a été fort étonné d'apprendre que le statut des inspecteurs n'était pas du tout le même dans le texte de la loi que dans l'application du texte à l'administration de l'Instruction publique.

Il y a encore d'autres contradictions.

On parle de livres de texte français, dont l'usage est autorisé par la loi. Mais comment ces livres pourront-ils servir, si l'enseignement oral est seul admis dans les deux premières années d'enseignement? A quoi servira la grammaire française autorisée si les enfants canadiens français ne peuvent pas suivre un cours français au delà de la 1ère Forme? Comment enseignera-t-on la composition française si l'on n'a pas enseigné la grammaire? L'enseignement de la grammaire ne peut pas se faire par la méthode orale seulement. L'enseignement phonétique ou phonique ne peut pas suppléer à l'emploi du livre dans une matière aussi importante que la grammaire. Et comment voudra-t-on enseigner à lire si le livre est prohibé dans la classe, juste au moment où il serait indispensable?

La méthode phonétique qui fait épeler *ra-to* pour *réseau* n'enseignera jamais la lecture. Et c'est la seule méthode on a peu près qui soit autorisée, puisque l'usage du français ne doit pas dépasser la 1ère Forme.

Comment aussi vouloir enseigner des matières scolaires comme la géographie, l'arithmétique, l'histoire, les leçons de choses, si l'enfant n'a pas eu le temps d'en apprendre au moins les éléments dans sa langue maternelle, s'il ne connaît pas la terminologie française des choses dont il devra connaître plus tard l'équivalent anglais?

Le ministre ne pourra toujours pas prétendre qu'il y a dans les réformes demandées plus de préjugé que de raison. S'il s'agissait de préjugé, on serait plutôt porté à le découvrir dans la rédaction d'une loi faite d'oppositions et de clauses qui se combattent les unes et les autres.

La meilleure solution possible de la difficulté présente serait d'abolir la limite du temps qui doit être donné au français dans les classes, et de laisser à la discrétion des instituteurs et des inspecteurs compétents l'usage et l'enseignement de la langue française, comme langue fondamentale et véhiculaire. C'est d'ailleurs comme langue fondamentale que la langue maternelle amènera pratiquement et rapidement l'intelligence de l'enfant à apprendre une langue seconde.

Que le docteur Pyné inscrive le latin comme langue principale pour faire apprendre l'anglais aux enfants anglais, et il verra quel beau succès il obtiendra dans l'Instruction générale des écoliers. Il sera peut-être surpris de constater que les enfants ne sauront ni le latin ni l'anglais.

La langue maternelle doit être à la base de l'enseignement, sans quoi l'Instruction ne peut pas être complète, et moins que cela, elle ne peut pas être utile.

JULES TREMBLAY.

## Les plébiscites

TOUTS nos lecteurs savent que nous n'avons jamais prétendu au titre d'«infaillibilité», contrairement à la suffisance de certaines feuilles anglophones.

Cependant nous avons constaté avec un légitime contentement que le public d'Ottawa s'est trouvé en parfait accord avec nos prévisions du 3 janvier dernier sur la question des plébiscites.

La «Justice» a été le seul journal d'Ottawa à voir triompher ses idées sur tous les referendums.

Propètes du non sens et de l'équité, nous avons été heureux de voir notre appel écouté et nos conseils suivis.

Sans nous réserver la part du lion en face des résultats obtenus, chacun conviendra que la «Justice» a été, pour plusieurs, un facteur d'assez haute importance dans la décision à prendre.

Six règlements attirèrent l'attention de l'électeur.

Malgré la grosse campagne d'une certaine presse anglaise, le projet de construction d'un filtre mécanique a été renvoyé à la semaine des trois jeudis. Pas un seul quartier ne s'est prononcé en faveur du million d'appropriation. Sans doute, M. Hazen aurait désiré un autre dévouement et M. Groves, le cicérone du *Citizen*, a dû verser bien des larmes, plus ou moins filtrées, sur l'enterrement de son dada. Mais en face de la satisfaction générale, d'aussi intimes souffrances ne peuvent attirer qu'une bien faible pitié.

Le fait d'avoir approuvé le règlement pour placer la bibliothèque Carnegie sous l'administration provinciale prouve à l'évidence que l'ancien système n'était pas populaire.

La Bibliothèque, pouvant maintenant jouir du plus clair de ses revenus, aura un champ d'action beaucoup plus vaste, et partant, plus fructueux. La surveillance exercée sur le caractère des volumes à mettre dans toutes les mains sera elle-même plus judicieuse et plus suivie. C'est là un point dont l'importance n'échappera à personne.

Pour ce qui est de l'extension du service des tramways à Ottawa Spd, le scrutin n'a fait que confirmer le sentiment de tous ceux qui connaissent l'urgence d'une telle proposition. Nous ne pouvons même nous expliquer que certains quartiers aient donné près de sept cents votes contre une entreprise aussi raisonnable qu'utile.

Mais le plébiscite qui a réuni le plus de suffrages favorables a été sans contredit celui du chemin de fer électrique Ottawa-Morrisburg. Chacun a compris — sauf un petit millier — que cette mesure ne pouvait que profiter largement à tout le monde.

En effet cette nouvelle artère est appelée à rendre les services les plus signalés sur l'entier parcours du tramway. La nouvelle a été reçue avec enthousiasme à Morrisburg. Les travaux de construction de ce chemin de fer doivent commencer dès l'ouverture du printemps. Cela veut dire que la population journalière d'Ottawa aura de l'ouvrage en abondance et que, de ce fait, il y aura plus de soleil au foyer de nos travailleurs. Ce n'est pas un point de mince réconfort à constater.

En ce qui regarde la valeur immobilière des terrains traversés par le nouveau réseau, il est facile de comprendre quelle augmentation intrinsèque le vote de lundi dernier signifie.

L'exemption partielle de taxes d'eau, demandée par la Compagnie de glace artificielle n'a pas capté l'assentiment de la majorité des votants. Les quartiers Wellington, Centre, Capital et Saint-Georges, et seuls favoris la bonne. Et l'on conviendra que c'était encore là faire trop d'honneur à une réquisition qui n'avait pour elle aucun argument solide. Chacun a vu percer un intérêt trop personnel pour ne pas être préjudiciable à la masse.

Il est à espérer que les électeurs vivront de longs jours avant de se décider à faire des cadeaux aussi princiers à une corporation particulière.

En plaçant l'aqueduc sous la direction d'une Commission payée, les contribuables ont fait preuve de saine logique.

Il était temps de voir disparaître une telle trop souvent intéressée — un dérivé de ceux qui devraient se serrer pour avoir un retour sur un aussi infecte que dangereux.

Avec une commission saine, le public est en droit de s'attendre à plus de précautions et à moins de verbiage, au sujet d'une question aussi vitale que celle de la distribution de l'eau pure aux citoyens d'Ottawa.

Somme toute, la conscience populaire a bien jugé sur les plébiscites qu'on lui a soumis.

Une telle affirmation ne vient pas seulement du fait que nos promesses ont tourné à la réalité, mais elle s'appuie sur nos répons, sur les données élémentaires de la justice et du bon sens commun.

Il est toutefois à regretter qu'un trop grand nombre de votants se soient abstenus de se prononcer sur les plébiscites.

Certaines gens se figurent en effet qu'il n'est guère important de donner son opinion sur les règlements soumis, de temps à autre par la Ville, à la sanction ou à la désapprobation de ceux qui font leur croix. C'est là une mentalité que l'on ne pourra trop combattre.

Il est en effet du devoir d'un chacun de s'occuper du bien général, et c'est faire œuvre de mauvais civisme que de passer outre sur certaines questions.

Peu à peu cependant — c'est notre bon espoir — le public saura prendre plus d'intérêt à la cause du progrès et de l'avancement des affaires de la Ville.

L'élément canadien-français surtout devrait suivre de plus près ce qui peut aider à la réalisation de ses destinées sur le sol ontarien.

Quand tous nos compatriotes auront compris ce que représente la privation de leur vote, nous serons bien près de triompher ceux qui — par fanatisme ou autrement — voudraient nous tenir sous le boisseau.

MAURICE MORISSET.

## Le résultat ?

PLUSIEURS abonnés nous demandent quel pourra bien être le résultat de la démarche faite à Toronto par les commissaires des écoles bilingues, en décembre dernier, auprès du ministre Whitney.

S'il fallait attacher une bien grande importance aux racontars des gazettes anglaises de la province d'Ontario et à la presse partisane de la province de Québec, la situation serait réglée par un refus catégorique de la part des ministres.

Il y a cependant autre chose que des commentaires passionnés ou préjugés de certains journaux, dans cette question d'importance primordiale.

Sir James, qui avait ouvert l'audience d'un air plutôt sévère, l'a terminée sur un ton notablement radouci. Il a paru s'intéresser vivement aux arguments de MM. Genest et Freeland et, vers la fin des délibérations, il avait une humeur beaucoup plus amène qu'on n'aurait pu supposer chez un homme qui a la réputation de mal recevoir les délégations.

Sir James a paru surpris de la façon dont la cause française lui a été exposée; et si aux débuts il parlait un peu pour s'écouter, il a eu vite fait de changer d'attitude et il s'est mis à écouter lui-même avec attention.

Le Premier ministre a dû avoir honte de l'obscurantisme de la législation 17, à mesure que les porte-paroles de la délégation faisaient ressortir les raisons qui devaient motiver le rappel de la circulaire de juin 1912.

Les journaux anglais conseillent au ministre de ne pas abroger la circulaire parce que ce serait une rétrograde.

Si c'est là le seul argument qu'on puisse apporter contre le mémoire des commissions, c'est une piètre dérision de la justice et du droit.

Nous croyons que sir James, quand il aura pesé toutes les clauses du mémoire, comprendra pourquoi la population française, sauf de très rares exceptions explicables, réclame une plus grande liberté d'enseignement.

Quand le gouvernement aura compris que le seul moyen d'enseigner l'anglais aux écoliers canadiens français est de leur enseigner d'abord leur langue maternelle, la cause sera gagnée.

Une lecture attentive du mémoire Belcourt suffira.

LEMERY.

## Elections municipales

MALGRE le clair bien défini dans la presse anglaise de ne pas dire d'échecs canadiens français en dehors de la Base-Ville, le résultat des élections municipales de lundi dernier est satisfaisant.

M. Laverdure, candidat à la mairie, a été battu par M. Ellis, mais la majorité de ce dernier n'est pas si énorme. Il y a 22,342 électeurs à Ottawa. Sur ce nombre, 16,000 sont contribuables de langue anglaise. Or, M. Ellis a eu 5,816 voix contre 5,038 pour M. Laverdure et 1,572 pour M. Wilson, ce qui donne un total de 12,426 votes seulement.

Les quartiers Victoria et Dalhousie ont élu chacun un Canadien français, ce qui ne s'était pas vu depuis des années. MM. Rowe et Laroche devraient apporter au Conseil l'appoint d'un bon sens des affaires et d'une activité productive.

Dans le quartier Ottawa, MM. Oscar Racine et Arthur Beaulieu ont eu les honneurs d'une élection par acclamation. Il leur appartiendra maintenant de prouver par leurs actes qu'ils méritaient ce beau témoignage de confiance.

Un seul candidat canadien français de l'ancien régime a été défait,

le docteur Chevrier, qui a été remplacé par M. Cunningham, un ex-échevin.

La «Justice» a fait distribuer à ses frais cinq mille suppléments dans la ville, samedi dernier, pour indiquer aux Canadiens français les meilleurs votes à donner. Sur vingt-trois des candidats de notre journal, quinze ont été élus et le vote recommandé sur les six plébiscites a été exactement suivi dans tous les quartiers où le vote français compte pour quelque chose.

Notre journal a fait la lutte sans consulter les intéressés. Nous avons eru qu'il était possible de rester indépendant durant la tourmente électorale et nous avons même refusé de publier certaines réclames de gens que nous ne pouvions pas appuyer.

Nous regrettons la défaite de M. Caron, qui peut en remercier le candidat Champagne. Ce dernier ne pouvait pas battre le docteur Parent, mais il a sagement empêché l'élection de M. Caron.

Comme la «Justice» est restée libre de toute influence extérieure pendant la campagne, elle s'est réservée le droit de juger le nouveau conseil selon ses mérites.

Nous avons confiance que les élus de lundi s'empresseront de débarasser la ville du feuillage d'imbricose qui ont si fortement compromis sa réputation dans le passé.

Nous osons espérer que la commission de l'aqueduc, désirée ardemment par le vote populaire, sera nommée le plus tôt possible.

Plusieurs échelons de cette année n'ont pas d'expérience municipale, sauf l'attention qu'ils ont apportée par le passé, de loin, aux choses de l'Hôtel de Ville, mais nous voulons croire qu'ils comprennent la responsabilité de leur nouvelles fonctions.

A tous, nous souhaitons une utile et fructueuse année d'administration.

CARIGNAN.

## Cours de solfège

DANS quelques jours, le lundi 20 courant, l'Institut canadien français d'Ottawa inaugurera les cours gratuits de solfège au Monument National. Ces cours devraient attirer tous les Canadiens français qui s'intéressent au mouvement musical à Ottawa.

On se rappelle les grands services rendus par l'Orphéon, de 1898 à 1902, et cela devrait encourager les nôtres à faire des cours gratuits de solfège de l'Institut une fondation durable.

M. Amédée Tremblay, organiste de la Basilique et compositeur, aura la direction des cours.

C'est dire que l'enseignement sera sérieux. Nous en reparlerons.

## A Eastview

NOS voisins d'Eastview ont eu leurs élections municipales lundi dernier. M. Camille Gladu est le premier maire de la municipalité nouvelle. Il a été choisi par acclamation, ce qui fait honneur à son mérite et au bon esprit de la population d'Eastview. M. A. Brownlee, le sous-préfet, n'a pas eu d'adversaire et son élection a été simplifiée au-delà de ses souhaits. M. Harry Hellard a été élu préfet par 236 contre les 203 voix accordées à son adversaire, M. Steve Martin. Les conseillers suivants ont été élus: MM. W. Kipp, 329 voix; Isidore Champagne, 245; Adolphe Gouneau, 199; C.-H.-A. Collins, 186; Robert Wilson, 163, et H. Jolicœur, 168.

Les commissaires des écoles séparées sont MM. J. Boivin, M. Desert, et J. Bernard.

## Commission scolaire

MERCREDI dernier les commissaires des écoles catholiques d'Ottawa ont élu leurs officiers pour l'année 1913. Il fait plaisir de constater que la Commission a su reconnaître les grands services rendus par M. Samuel Genest, et l'élection de ce combattif à la présidence de la Commission est un gage d'activité pendant l'année. M. Bettez devient président du comité de régie, et M. Brennan président du comité des constructions. M. Lanigan aura la présidence des finances. M. Saint-Germain, élu commissaire lundi dernier dans le quartier Dalhousie, a pris possession de son siège. On augure beaucoup de bien de l'entrée de ce jeune homme débrouillard dans la Commission.

## Concert d'orgue

DI MANCHE prochain, à quatre heures de l'après-midi, M. Amédée Tremblay, organiste de la Basilique d'Ottawa, donnera un concert d'orgue. Le programme, bien choisi, offrira un nouvel aperçu aux amateurs sur la spécialisation dans le style des maîtres modernes de la musique d'orgue, par comparaison avec le maître insurpassé, Bach.

Il devrait y avoir foule à la reprise des concerts d'hiver. Voici le programme de dimanche prochain:

- PROGRAMME.
1. Bach.....Canzona
  - 2a. Guilment.....Vieux Noël
  - 2b. Neuville.....Cantilène nuptiale
  - c. Debayes.....Romance
  - d. Challearts.....Intermezzo
  - 3a. Chauvet.....Andantino
  - b. Dubois.....Toccata

## Brindilles

Le ministre de l'Intérieur présentera une proposition de loi à la reprise de la session pour l'organisation d'un ministère de l'Hygiène publique. Cette innovation, qui n'en est pas une, devrait être accomplie au Canada depuis des années. A l'heure présente, les provinces font exactement ce qu'elles veulent bien et il s'ensuit un mélange de lois et un conflit de règlements qui rendent l'interprétation du mot hygiène fort difficile.

M. Cochrane, ministre des Chemins de fer, vient de tuer un canard qui annonçait sa nomination

prochaine au poste de lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario. Il a aussi été question de sir James Whitney comme remplaçant du lieutenant-gouverneur Gibson, dont le terme d'office expire en septembre prochain. Sir James aime trop céder pour abandonner un poste de commandement et accepter une fonction passive.

Pourquoi le gouvernement ne force-t-il pas le Pacifique Canadien à accepter la décision de la commission d'arbitrage, et pourquoi ne le force-t-il pas à reprendre les hommes destinés sans raison, comme le voulait la décision de la Commission? Les intérêts sont trop puissants, sans doute.

## Soirée de gala du Cercle St-Jean

Ceux qui ont manqué de se rendre au grand concert de gala, donné avant-hier soir par le Cercle Saint-Jean, de Hull, ont perdu le plaisir d'une jolie soirée artistique.

Rehaussée par la présence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Ottawa cette séance a eu un franc succès.

S'il était cependant permis de regretter quelque chose, nous dirions que l'assistance n'était pas aussi nombreuse. Peut-être les fêtes de la Noël et du jour de l'An sont-elles cause de cette abstention.

Comme il s'agissait de l'ouverture officielle de la Salle Notre-Dame, l'événement avait un caractère de particulière importance.

Nous profitons de l'opportunité qui nous est offerte pour parler ici de la transformation radicale que vient de subir l'ancienne salle Notre-Dame.

M. le curé Guertin a raison d'être fier de ce nouveau monument paroissial.

Au dehors, l'édifice, fini en briques, est d'apparence fort attrayant. Quant à l'intérieur, tout est bien disposé, tout est coquet et de bon goût.

L'acoustique nous a paru suffisamment bonne et la scène judicieusement aménagée.

Ce nouveau théâtre est un excellent bain pour la ville de Hull.

Le programme comprenait deux parties: le concert proprement dit et la pièce militaire de Boirel, «M. l'Aumônier».

Mlle Lorette Labelle, une toute jeune, ouvrit le concert en exécutant de façon vraiment remarquable une très difficile étude de Liszt. Les applaudissements exigèrent un rappel et Mlle Labelle sut gentiment s'acquiescer de sa tâche.

Dans le récitatif et l'air étrange de la Reine de Saba, M. Eugène Leduc a donné preuve de quelques-unes de ses qualités maîtresses: ampleur et souplesse de la voix.

Mais M. Leduc a surtout chanté avec grand talent le «Vistigo» de Chaminate et «Paradis sorti de l'onde» de Meyerbeer. Les couplets de «Ca fait peur aux oiseaux» ont été rendus de façon parfaite et chaleureusement applaudis par l'auditoire.

Avec une maîtrise digne d'être mentionnée, M. Lucien Labelle a rendu sur violoncelle l'étude No. 5 de Heller, ainsi qu'une barcarolle de Rubenstein. Le jeu de M. Labelle est vivant, plein de verve et de personnalité.

Les chansons de M. J. Roméo Bureau ont été exécutées avec tact et bonne humeur.

Pour ce qui est de la pièce en un acte de Théodore Botrel, il n'est que juste de féliciter collectivement ceux qui y ont pris part.

L'intrigue, très poignante en elle-même, a été bien comprise et fort décevantement les suivants.

L'abbé Muller, aumônier militaire, Alex. Dupont.

Robert, son fils, sergent-major, J.-E. Lafamme.

Octave, Gourdou, ordonnance de Robert, L. Beulne.

Auguste Dartois, caporal-fourrier, frère de l'abbé Octave Gourdou, R. Déziel.

Schneider, vieux soldat en retraite, F. Ernest Saint-Jean.

Dutell, adjudant, L. Thébaud.

Premier soldat, W. Giblin.

Deuxième soldat, D. Sauvageau.

Troisième soldat, E. Limoges.

La scène se passe de nos jours à Belfort, au 56e de ligne.

S'il fallait faire des compliments, nous les adresserions surtout à M. Léonard Basine, qui a fait un Octave Gourdou de première force. M. Basine a le sens du comique et il peut faire rire quand il veut, sans toutefois charger son personnage. C'est une qualité rare.

M. Alex. Dupont possède une voix bien timbrée, captivante même, et il s'est fort noblement acquitté de son rôle.

MM. Lafamme et Saint-Jean sont de vieux habitués de la scène et nos félicitations n'ajouteraient que peu de choses à leur excellent renom.

Bref, le Cercle Saint-Jean mérite d'être encouragé.

GUTTRY.

Le Premier ministre Asquith trouve que la proposition Borden d'avoir un conseil impérial de défense est impraticable. Voilà qui refroidira le zèle de nos marins contributionnistes, qui veulent donner des cadeaux à certaines conditions.

Voulez-vous Augmenter vos Ressources ?

Avec les difficultés de la vie qui augmentent chaque jour en même temps que le prix toujours plus élevé de l'alimentation, de nouveaux moyens s'imposent pour se créer de nouveaux revenus.

MORISSET & MORISSET, Ltée.

Bureau-chef : 193 rue Sparks, Ottawa. Tél. : Q. 7601-7632.

SUCCURSALES :

302 rue Dalhousie, Ottawa, téléphone : Rideau 504. 169 rue Principale, Hull, téléphone : Queen 7788. 313 rue Dalhousie, Ottawa, téléphone : Rideau 503.

Habillez-vous chaudement et élégamment pour la saison d'hiver.

L'endroit par excellence pour un splendide pardessus ou un habitement fait à la dernière mode est chez

J. D. GRENIER, Marchand-Tailleur, 57 rue Dalhousie, OTTAWA. P.S.—Notre assortiment est des mieux choisis et très considérable.

AUTOMOBILES

La Ottawa Taxi & Auto Co., Ltd.

Cette puissante compagnie, successeur de Ketchum & Co. (département des automobiles), tient à votre service un GLENTELE DE CHOIX.

Ford, Rolls Royce, Reo, Russell, Napier, et camions Kelly.

MORISSET & MORISSET, Ltée. Agences directes des voitures suivantes :

Ford, Rolls Royce, Reo, Russell, Napier, et camions Kelly.

Edmond Clairmont, Entrepreneur de Construction, Peinture, etc., etc. EXPERT EN MENUISERIE.

L'Eau Pure est une Nécessité à la Vie

L'EAU TALLY-HO

The OTTAWA WINE VAULT CO., Ltd. TELEPHONES 5916-5917 RUE GEORGE.

Abonnez-vous à LA JUSTICE \$1.00 PAR ANNEE

37-59 rue Sussex Telephone: Rideau 738

Impressions de voyage

(Suite)

Partis d'Ottawa à 10 heures 25 du matin, nous traversons Toronto vers le soir, nous passons au Détroit durant la nuit et nous arrivons à Chicago le 15 en compagnie d'une délégation néo-brunswickoise de l'ancien Order of Hibernians.

Nous sommes partis de San Francisco à une heure de l'après-midi. Le lendemain, à midi, nous avions fait 328 milles. Le 22 publication de l'Aérogramme, journal imprimé à bord et contenant les nouvelles reçues par radiotélégraphie.

Le 23, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Nous sommes partis de San Francisco à une heure de l'après-midi. Le lendemain, à midi, nous avions fait 328 milles. Le 22 publication de l'Aérogramme, journal imprimé à bord et contenant les nouvelles reçues par radiotélégraphie.

Le 23, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 24, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 25, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 26, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 27, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 28, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 29, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 30, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 31, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

LA JUSTICE

(Suite)

Le 20, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 21, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 22, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 23, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 24, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 25, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 26, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 27, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 28, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 29, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 30, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

Le 31, nous prenons passage à bord du Péris, navire de 3,000 tonnes. Le temps est superbe, la mer relativement calme et les passagers d'excellente humeur.

REMI TREMBLAY

(A suivre.)

M. Mellen et ses dénegations

(L'Opinion Publique.)

M. Charles-S. Mellen, président de la compagnie de chemin de fer New-York, New-Haven et Hartford, tout meurtri des traits acérés que lui décochent, à l'unisson, depuis quelques jours, les journaux de l'américain, a fait publier, ces jours derniers, dans un quotidien de Boston, une lettre sensationnelle au cours de laquelle il tente, après maintes jérémiades, de justifier son attitude vis-à-vis du public de la Nouvelle-Angleterre, relativement à l'affaire du Grand Tronc.

M. Mellen ne se cache pas pour avouer que, selon lui, il valdrait beaucoup mieux que toutes les lignes de chemins de fer de notre région soient réunies en une seule et même direction.

Cette théorie nous est assez connue et nous savons que M. Mellen a de bonnes raisons pour trouver que son application serait excellente. Le président du New Haven n'a pas besoin de nous dire que la fusion de toutes les lignes de la Nouvelle-Angleterre serait excellente.

Non content de chercher à se blanchir lui-même, M. Mellen essaie encore—ce qui ne nous surprend point—à blanchir M. Chamberlain, son "chum" du Grand Tronc. Mais cette insistance à vouloir couvrir d'un voile trop épais celui qui prétend être son homme-lige, gêne un peu la sauce et fait rire le Yankee-anglo.

Toutes les lettres et toutes les protestations ampoulées de M. Mellen ne suffiraient pas à éclairer une situation dont le public a le droit aujourd'hui de percer le mystère.

Une enquête a été commencée dans le but de déterminer la nature des relations existant entre le New Haven et le Grand Tronc. Ce que cette enquête se poursuivra donc activement et qu'elle soit impariale; qu'elle soit ce que les Américains appellent avec tant de bon sens "a two-sided investigation".

M. Mellen prétend que ce n'est pas lui qui a fait suspendre les travaux du Grand Tronc. Non, évidemment, ce n'est pas lui qui a donné l'ordre aux chefs d'équipage de quitter l'ouvrage, mais le public croit mordicus, aujourd'hui comme il y a quinze jours, que c'est bien le président du New Haven qui est la cause véritable de cette suspension.

"Les vœux", dit M. Mellen, "que les lignes canadiennes puissent pénétrer dans nos Etats". Il pourrait compléter ainsi cette déclaration, "pourvu que ces lignes tombent sous ma domination".

Dans la Nouvelle-Angleterre, le public est très monté contre le New Haven et ses officiers et M. Mellen lui-même a intérêt—si rien de ce qu'il a fait n'est irréparable—à désirer des éclaircissements au grand jour.

L'un des principaux adversaires de M. Mellen est M. William-B. Lawrence, de Medford. Les amis du président du New Haven disent que si M. Lawrence lutte avec tant d'acharnement contre M. Mellen, c'est que ce dernier a refusé de lui acheter son stock d'actions de Boston et Maine. Si cela est vrai tout le monde doit le savoir. On assure que M. Lawrence a dépensé sans compter depuis un an pour démolir, à l'aide d'une campagne déloyale, celui de qui il était devenu l'ennemi.

Ces rumeurs, comme tant d'autres, ne font qu'augmenter le malaise, et les autorités devraient comprendre qu'il est urgent de tirer l'affaire au clair.

Une bibliothèque unique au monde

C'est seulement depuis la proclamation de la nouvelle constitution que les étrangers sont admis à visiter, à Constantinople, la bibliothèque Sainte-Sophie, dont l'existence était jusqu'alors, pour ainsi dire, ignorée même des habitants de la capitale ottomane.

Commencée ailleurs par le sultan Mahmoud (1142-1158), cette bibliothèque est certes la plus originale actuellement connue. Elle ne contient que 2,000 volumes, mais pas un seul imprimé, rien que des manuscrits.

Empilés comme des marchandises, ces manuscrits sont en de larges étages protégés par un épais treillage en fil de fer, dans une petite salle attenante à la mos-

qué Sainte-Sophie, ancienne basilique chrétienne.

L'établissement possède des murs revêtus, en dehors, d'une couche d'argile blanche, et ornés, en dedans, de belles mosaïques persane. Il est surmonté d'un dôme terrassé et aplati en brique émaillée. Les fenêtres, petites et étroites, sont garnies par de lourds barreaux de fer.

Le catalogue est chose inconnue à Sainte-Sophie. D'ailleurs, peu de personnes peuvent se vanter de savoir lire ces vieux manuscrits qui, depuis des siècles, dorment tranquilles dans la poussière de leurs étages.

Une dizaine des plus rares sont enfermés dans un bahus ancien, ayant la forme d'une mosaïque. Entièrement plaqué de nacre, ce meuble antique — il a plus de deux mille ans — constitue à lui seul une merveille d'une valeur incalculable.

Chacun de ces volumes, dont le plus grand nombre compte trois mille ans passés, vaut au moins 40,000 à 50,000 francs.

Plusieurs d'entre eux sont écrits de la main même de leurs auteurs, dans la langue classique que parlaient les Turcs primitifs du Turkestan. Personne ne connaît plus cette langue, à part quelques savants célèbres de Khiva (Turkistan) qui sont encore familiers avec le texte de ces ouvrages.

Il y a, entre autres, un spécimen magnifique de calligraphie reliée en or (2 m x 3.5 m) qui est, dit-on, un ancien poème tartare appelé Divan, écrit en l'an 911 par Hussein Biscara, un des plus fameux poètes tartares. Ce volume a été donné en cadeau à un sultan de Turquie, il y a quelques siècles, par un shah de Perse. Le texte est en langue persane et chaque page est enluminée de bordures de 50 centimètres, de dessins géométriques formés de mosaïque découpée dans des feuilles d'or et du papier de couleurs voyantes. Le volume contient 52 feuilles et 104 pages toutes enluminées. La reliure est très riche et très luxueuse.

Il y a, en outre, deux volumes en manuscrit, cadeau d'un shah de Perse à Mahomet le Grand.

Le meuble de la bibliothèque renferme également un autre volume magnifique, appelé Nargal. Il contient les observations de Mahomet le Champion, premier sultan turc de ce nom, sous le règne d'auquel (1403-1421), le goût des lettres commença à prévaloir parmi les Osmanlis ou Turcs d'Europe. Chaque feuille de parchemin est d'une teinte différente. Les coins, le haut et le bas des pages sont ornés de réseaux d'or, et la plupart d'entre elles portent de larges bordures formant des dessins d'une netteté remarquable.

Un autre beau volume écrit en persan traite des étoiles. La couverture, en cuir orné d'émail et incrusté de perles fines, est un véritable chef-d'œuvre.

Le plus remarquable de tous ces volumes est un immense in-folio ayant 3.75 m sur 5 mètres, formé de velin, couvert de la plus belle écriture que l'on puisse imaginer. C'est une copie d'un ouvrage connu sous le nom de "Canon de la médecine", traité de botanique et de médecine d'Avicenne (980-1037), célèbre médecin arabe surnommé le prince des médecins.

L'ouvrage contient 300 pages dont chacune est ornée d'un croquis à l'encre, d'une plante, d'un poisson, d'un insecte ou d'un autre animal.

Ces illustrations sont toutes dans les couleurs naturelles de l'animal ou de la plante qu'elles représentent, avec des détails d'une précision et d'une finesse merveilleuses. Les grandes bibliothèques de l'Europe possèdent presque toutes une copie de ce célèbre traité, mais aucune aussi ancienne que celle de la bibliothèque de Sainte-Sophie—elle date de 1220 environ—ni surtout aussi soignée et aussi somptueuse.

Louis Hébert

(L'Action Sociale.)

Mme Laure Conan a eu l'excellente idée de réunir en une élégante plaquette ses articles sur Louis Hébert, déjà parus dans la Revue Canadienne, et dont nous avons entrepris nos lecteurs il n'y a pas bien longtemps.

Nous avons parcouru avec plaisir ce petit opuscule; comme tous les ouvrages de valeur, il gagne à être relu. Avec les qualités qui lui ont permis d'attendre une place si éminente dans les lettres canadiennes, Mme Laure Conan a rendu au premier défricheur canadien l'hommage qui lui est dû.

Le héros modeste "premier chef de famille résidant au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait", ainsi que le désigne Champlain, a donc trouvé après trois cents ans une femme de sa race pour raconter son œuvre. Elle y a mis le sentiment et la grâce du premier pionnier canadien, mais aussi le patriotisme le plus clairvoyant et le plus averti.

Rien de plus délié et rien de plus vrai que ces peintures de notre terre canadienne, telle qu'elle doit apparaître aux yeux ravis de Louis Hébert et de sa famille; mais rien aussi de plus émouvant et de plus profondément senti que ces descriptions des luttes du premier pionnier canadien, contre lui-même d'abord, pour s'arracher aux douces de la vie de Paris, pour combattre le désespoir et la nostalgie, puis contre la nature sauvage qui se défendait avec ténacité, et contre les financiers rapaces qui voyaient en ce défricheur têtue un ennemi.

Nous voudrions donner à nos lecteurs quelques extraits de ces pages si riches de justes aperçus et de réflexions profondes; mais il faudrait citer en entier. Nous préférons laisser à chacun le plaisir de savourer cette œuvre délicate, de s'arrêter aux pages préférées, de compléter dans leur imagination les scènes si gracieusement esquissées par la plume de Laure Conan, de scruter aussi les pensées si justes qu'elle a semées à chaque page de ce petit volume, qui est en même temps une bonne œuvre.

Nous remercions Mme Conan d'avoir aimé avec tant de maîtrise sous nos yeux détraqués un autre des "oubliés" de notre histoire. Le sentiment du devoir accompli lui a déjà été une récompense très douce; mais comme sa satisfaction sera plus complète lorsqu'elle verra les autres comprendre aussi leur devoir, et dresser enfin un monument à "Louis Hébert, premier colon du Canada".

A Propos de Construction

Le Bloc de Ciment M & M possède le principe essentiel du mur double;

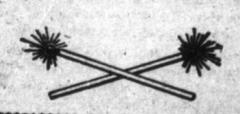
- Un espace d'air continu; N'a pas de joints en ciment; N'est pas simplement troué; Reçoit le plâtre sans être lissé; Est à l'épreuve de l'humidité, du feu et de la gelée; Est économique et pratique; Est durable et substantiel; Varie selon la nécessité et le goût; Est le plus facile et rapide à manœuvrer; Est sans égal pour mur solide et pour lambrisage;

Morisset et Morisset, Limitée,

Manufacturiers des blocs de ciment M&M. Manufacture, 126 Chapel. Bureau, 313 Dalhousie. Tel.: Rideau 988. Tel.: Rideau 988. Gérant: ALBERT TASSÉ.

ALLUMEZ

En vos murs le flamme stable que donne toujours un allumette de marque EDDY. Bonne qualité, excellente industrie, valeur supérieure, voilà ce que signifie EDDY sur l'éclairage. Aucune boîte particulièrement remplie ne quitte les usines EDDY. Chaque allumette est soignée et soignée au Canada, fabriquée par les ALLUMETTES EDDY.



L'homme tertiaire

La découverte d'un crâne dans le Sussex, Angleterre, ravive la discussion sur l'origine de l'homme. D'anciens plaient au quaternaire, d'autres au tertiaire, comme Mortillet, Rony et Ribeira.

(Suite)

3. — LES LEGENDES DE LA TERTIAIRE. L'HOMME TERTIAIRE.

Cependant, à peine les idées de Boucher de Perthes avaient-elles pris pied dans la science, qu'on voyait éclore, chez les préhistoriens, l'ambition de faire remonter encore plus haut la première apparition de l'homme. On crut avoir à cet égard un argument décisif, lorsqu'en 1867 l'abbé Bourgeois fit connaître de petits silex, aux bords éclatés par place, qu'il avait ramassés dans le Loir-et-Cher aux environs de Thenay. Ces silex, comme on put le vérifier en trouvant un puits tout exprès, se trouvaient à la base du calcaire de la Beauce, assise franchement tertiaire, et antérieure au développement de nos mammifères actuels. Leur antiquité était donc démontrée plus grande que celle des outils de Saint-Acheul. S'ils avaient été taillés par l'homme, ce n'est pas à des milliers, mais au moins à des centaines de milliers d'années, qu'il faudrait reculer les premières manifestations de l'industrie humaine.

Seulement, ces silex étaient-ils vraiment taillés? Ils n'avaient aucune forme définie et se distinguaient seulement par de petits éclats, apparaissant sans ordre sur le pourtour. Ils manquaient d'ailleurs, essentiellement de cette protuberance, comme sous le nom de bulbe de percussion, et qui ne fait jamais défaut à la base des silex ayant subi une taille intentionnelle.

Après de nombreuses discussions, qui passionnèrent le monde archéologique, on avait fini par établir que l'action du feu naturel, tel que celui de la foudre, même simplement l'influence des variations de la température et de l'humidité, suffisait pour produire, sur un silex fraîchement extrait de la carrière, les particularités qui distinguaient les cailloux de Thenay. Aussi, les partisans de l'homme tertiaire se faisaient-ils de jour en jour moins nombreux. D'ailleurs, on leur opposait un argument péremptoire. A l'époque où se formaient les silex de Thenay, il est certain que la population animale de notre planète était très incomplète. A peine si les herbivores commencent à se développer; les ruminants n'avaient pas encore de cornes; il n'y avait ni équidés proprement dits, ni proboscidiens. La présence de l'homme à cette époque eût été un véritable anachronisme; sans compter qu'il était inconcevable qu'un être aussi intelligent pour tailler des silex fût resté, depuis lors, aussi longtemps sans donner, jusqu'à l'époque de Chelles, aucun témoignage de son activité.

Il est vrai que cet argument était assez facilement éludé par ceux qui tenaient à toute force à rétablir, non seulement la haute antiquité, mais encore la descendance animale de l'homme, et dont le plus acharné était Gabriel de Mortillet. Soit, disait-il, ce n'est pas l'homme qui a taillé les silex de Thenay; mais ce doit être son précurseur simien. L'apparition de l'homme a dû être précédée par celle de singes anthropoïdes, animaux sérieux sans arrière-pensées. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu la chance de mettre la main sur des restes de ces animaux; mais voici au moins un produit de leur industrie; nous nous en emparons et nous baptisons de suite l'être qui les a maniés. Ce sera l'homme-singe, en latin l'Anthropopithecus.

La conclusion était singulièrement hasardeuse. Si l'homme paléolithique avait pu être accepté dans la science, ce n'est pas seulement parce que les œuvres qu'on pouvait lui attribuer étaient de telle nature, qu'il n'y avait pas moyen d'y méconnaître la trace d'une volonté intelligente. Mais, en outre, à plus d'une reprise, des fragments de rochers ou de mâchoires avaient été rencontrés en compagnie des silex. L'homme fossilisé n'était donc pas une simple hypothèse.

Or, à Thenay, il n'y avait rien de semblable. La seule raison d'être de l'anthropopithecus, c'était la prétention de Mortillet de faire admettre l'existence d'un être destiné surtout dans sa pensée, à "annuler les curés". Et ce, comme, qui faisait profession de science positive, trouvait tout naturel de créer un nom de genre pour désigner un animal dont il n'existait pas le moindre vestige. Bien mieux! un géologue portugais, M. Ribeira, ayant annoncé, en 1871, qu'il avait recueilli à Otis, sur le Tage, des silex pareils à ceux de Thenay, Mortillet, s'empressa d'y reconnaître la trace

d'un anthropopithecus. Il estimait de plus qu'en raison de la grande distance qui sépare le Tage du Loir-et-Cher, cet animal ne pouvait être identique avec celui du gisement français. Et tandis que, dédiant ce dernier à l'abbé Bourgeois, il créait l'espèce Anthropopithecus Bourgeois, il n'hésita pas davantage à créer, pour le Portugal, un Anthropopithecus Ribeira.

Dans une pièce qui a fait la joie de nos pères, celles des Salimbambes, l'ineffable Bilboquet, s'exprimant une maille qui traîne (c'est celle du "grand jobard", attiré chez les historiens par les charmes d'Atala), s'écrie: "Cette maille doit être à nous; elle est à nous!"

Ainsi, Mortillet aurait pu dire: "Il ne faut des anthropopithecus; donc, les anthropopithecus existent. Dans ce genre, il doit y avoir des espèces; j'ai donc le droit d'en faire au moins deux!" Les deux manières de raisonner étaient aussi scientifiques l'une que l'autre, et pas n'était besoin de se montrer adversaires aussi passionnés que Mortillet de toutes les croyances, pour infliger de foi Encore, pour y adhérer, fallait-il se sentir de force à braver même le ridicule; car, lorsqu'on demandait au savant anthropologiste du musée de Saint-Germain quel usage aurait bien pu faire, de ces petits cailloux, un animal qui, à coup sûr, ne pratiquait ni l'agriculture ni aucune autre industrie: "C'était, disait-il, pour se gratter quand les puces l'ennuyaient!"

Aussi, la légende de Thenay n'avait-elle guère survécu à celui qui la patronnait avec tant d'acharnement. Mais voici que, depuis quelques années, il s'est dérangé de grands efforts en vue d'ajouter à l'époque paléolithique une phase antérieure, de très longue durée, qui en reculerait considérablement les débuts. C'est en Belgique que cette tentative s'est produite, par l'initiative d'un géologue, d'ailleurs distingué, de ce pays, M. Rutot, conservateur au Musée Royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

4. — LES EOLITHES.

En 1900, M. Rutot, délaissant les travaux de stratigraphie, où il avait rendu de bons services, se mit à étudier les dépôts d'alluvions anciennes de la vallée de la Lys, dans la Flandre occidentale. Il y reconnut, à une hauteur variable de 25 à 65 mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière, de vastes gisements de silex appartenant, d'après lui, à l'extrême base du terrain quaternaire, et plus anciens, par conséquent, que ceux de Chelles et de Saint-Acheul. Il crut y constater traces d'une industrie très primitive, à laquelle il donna le nom de *reutélienne*, tiré du hameau de Reutel, près d'Ypres.

Deux ans auparavant, l'exécution du chemin de fer de Mons à Binche ayant mis à découvert des alluvions anciennes de l'âge du mammouth, avec les silex taillés suivants la forme classique en amande, un compatriote de M. Rutot, M. Delvaux, avait signalé dans la tranchée de Mevion un horizon de silex, inférieur au précédent, qui lui parut offrir des silex de cailloux retouchés par l'homme. M. Delvaux vit là une phase plus ancienne que la *chelléenne* ou *acheuléenne*. Il en fit l'industrie *mevionienne*, que M. Rutot déclara postérieure au reutélien, en attendant que la vallée de la Dendre, à Maffes, lui fit connaître un nouveau type intermédiaire entre le reutélien et le mevionien. Or, ce type apparaissait à 30 mètres plus bas que celui de Reutel, accusant un phénomène géologique d'importance, qui avait dû provoquer un notable approfondissement des vallées.

Les silex du reutélien, ou reutéliques, ou mevionien (ou maille) et du mevionien furent alors réunis par M. Rutot sous une même rubrique générale, et le nom d'*éolithes* (dérivé de *éol*, *aurore*, c'est-à-dire aurore de l'industrie humaine), mot déjà créé par Mortillet, fut repris pour qualifier l'industrie de cette première et très longue période.

Mais en quoi ces silex différaient-ils de ceux du paléolithique? Ici, laissons parler M. Rutot lui-même: "Alors que le paléolithique et le néolithique sont caractérisés par la présence d'un certain nombre de types dits "taillés", c'est-à-dire à forme extérieure intentionnelle et convenue, obtenus par le dégrossissement de plus en plus perfectionné d'un bloc de matière première, telle que le silex, au moyen de l'emploi d'outils jusqu'à obtention de la forme ou du genre d'outils désirés, l'éolithique ne comprend que des outils dérivant uniquement de rognons ou d'éclats naturels, directement utilisés à la percussion ou au raclage."

"Les blocs ou rognons naturels, de formes plus ou moins régulières, ont été utilisés directement à la percussion; ceux de formes irrégulières ont simplement été accommodés à la main par l'enlèvement de tubercules gênants ou par martelage d'arêtes tranchantes. "Quant aux éclats naturels, dus à l'éclatement produit par des actions naturelles, ils présentent des arêtes tranchantes qui ont été directement utilisées au raclage ou au grattage, avec accommodation à la main préalable à l'usage."

"Les arêtes utilisées ont ensuite été ravivées par une retouche spéciale, dite "retouche d'utilisation", effectuée au moyen d'un percuteur allongé dit "retouchoir".

"L'industrie éolithique ne comprend donc aucun type dit "taillé", à contours voulus, obtenus en vue d'une forme intentionnelle.

"Cette industrie ne comprend que des formes naturelles directement utilisées, avec retouche sommaire d'accommodation pour la préhension facile et retouches successives d'utilisation, s'il y avait lieu, c'est-à-dire si l'outil était destiné à servir plusieurs fois de suite, grâce au ravivage des arêtes émoussées par l'usage."

Ainsi, c'est la *retouche sommaire* d'accommodation, combinée ou non avec des *retouches successives* d'utilisation, qui constitue, aux yeux de M. Rutot, le critérium des éolithes. Par conséquent, tout silex utilisable, pourvu que de place en place on aperçoive sur son contour quelques traces d'éclatement qui aient l'air d'un régulariser la ligne, pourra être réputé silex éolithique.

Naturellement, M. Rutot s'empressa de ranger sous cette rubrique que les silex quelque peu oubliés de Thenay, exprimant, à cette occasion, sa pitié d'avoir vu ces objets "définitivement reniés dans le pays même qui avait eu la chance et l'honneur de leur découverte". Il ne manqua pas non plus d'y comprendre d'autres silex, dont, en 1878, M. Rames avait signalé la présence au Fay-Couray, dans le Cantal, parmi des alluvions du tertiaire supérieur. De cette manière, l'industrie éolithique se trouvait embrasser un immense espace de temps, qui méritait d'être compté, non en centaines, mais en milliers de siècles, pendant lesquels l'industrie humaine n'aurait fait aucun progrès appréciable.

Au contraire, à Strépy, dans la vallée de la Haine, M. Rutot signalait des gisements où il voyait réalisée la transition subite de l'éolithique au paléolithique. Outre de nombreux grattoirs et racloirs, simple perfectionnement, selon lui, des formes antérieures, on y assistait véritablement "à la naissance de l'instrument angulaire, obtenu par dégrossissement de rognons de forme en amande ou ovale aplati et des poignards, réalisés par la formation d'une pointe à une extrémité de rognons très allongés subcylindriques".

Cette stagnation presque indéfinie de l'industrie humaine, suivie d'une aussi rapide évolution, aurait dû inspirer quelques doutes à un esprit réservé. Au contraire, avec une rare puissance d'imagination, M. Rutot en aperçut tout de suite la cause; et cette cause lui parut d'autant plus péremptoire, qu'elle était d'ordre géologique.

A l'entendre, les affleurements de matière utilisable avaient dû être plus nombreux et plus abondants qu'en allant du tertiaire au quaternaire. Mais, ajoutait-il, à partir du quaternaire, ces gisements se sont successivement recouverts de dépôts fluviaux étendus, limoneux et autres, qui les ont bientôt totalement réduits. Alors la lutte pour la possession des gisements de silex a dû intensifier les efforts de la défense, et les peuplades, dépossédées de leurs gisements séculaires, ont essayé de chasser les possesseurs plus favorisés; l'attaque a amené la défense, et l'usage des armes s'est ainsi introduit très rapidement et s'est généralisé."

Nous avons tenu à reproduire, sans y changer un iota, cet ingénieux roman, digne d'être mis en musique par quelque *Wagner*, qui aux harmonies usuelles saurait mêler le cliquetis des silex aux sons argentins, comme ce clavier de cailloux formant gamme complète, qu'on a vu promener à travers les expositions aux environs de 1889.

Chose étrange! En nous plaçant au seul point de vue naturel, nous aurions cru juste le contraire de ce qu'enseigne ici M. Rutot. C'est un fait bien connu que les peuples primitifs établissent toujours leur demeure à proximité de l'eau courante, c'est-à-dire des vallées. Or, celles-ci, peu développées sur notre sol avant l'époque quaternaire, ont acquis avec elle un développement extrême, et les rivières, démesurément grossies par les pluies de la période, se sont mises à rouler d'énormes quantités d'alluvions. Des espaces considérables en ont été jonchés, comme en témoignent les cailloux si abondamment répandus autour du massif alpin, ou encore ces sables de graviers qui, en Belgique, forment un manteau sur la Hesbaye aussi bien que sur la Campine. C'est à ce moment, pendant cette phase dite des grands cours d'eau, que, sur les rives des fleuves, les populations ont eu des facilités exceptionnelles pour récolter, dans l'intervalle de deux crues, les matériaux durs que la taille devrait transformer en armes ou outils. Jamais la profusion n'en avait été aussi grande. Ce n'est donc pas à la concurrence vitale qu'on peut raisonnablement attribuer l'éclatement subit d'une civilisation qui, jusqu'alors, avait si obstinément somnolé; à tel point que M. Rutot y reconnaît "un stade bien particulier et bien nouveau de l'histoire de l'humanité, stade comparable à l'état social très intéressant et même très perfectionné des fourmis et des abeilles, mais ne semblant pas devoir être

soumis à modification ni progrès". Pauvres abeilles! voir comparer leurs admirables combinaisons avec une industrie dont les produits sont jugés tout au plus aptes à chasser les puces d'un anthropopithecus imbecille! C'est peu flatteur, et elles auraient le droit d'en vouloir au conservateur du musée de Bruxelles.

D'ailleurs, ce savant n'est pas tendre, même pour ses très anciens précurseurs. Ce n'est pas seulement leur mentalité qu'il accuse d'une stagnation déplorable. Il ajoute: "Nous sommes tentés de croire que l'homme éolithique était entièrement *velu*". Tout ce qu'il accorde à ce malheureux aux longs poils, c'est d'avoir eu, non pas *tailleur*, il en eût été incapable, mais *écrire* le tranchant des éclats naturels qu'il employait; et cela soit par retouche, soit par pression, soit par percussion. Encore le mot de *tailleur* lui semble-t-il excessif pour désigner même le travail des hommes venus plus tard, ceux du paléolithique. Grâce à ce don de seconde vue qui lui permet d'évoquer avec aisance les âges disparus, M. Rutot sait admirablement ce qui se passait à l'époque *mevionienne*.

Pour obtenir une pointe de ce type, nous dit-il, "on ne prenait pas un nucléus, d'où l'on détachait, avec grande soins et précautions, une lame ou éclat, avec la volonté de produire la forme d'éclat désiré; non, l'ouvrier prenait un rognon de silex; il en tirait successivement dix, vingt, trente éclats, sans précautions spéciales; puis, dans l'amas d'éclats gisant sur le sol après le débitage du bloc, il recherchait ceux dont la forme naturelle semblait le mieux convenir à l'usage et un mode de retouche. Les autres éclats étaient abandonnés sur le sol, où nous les retrouvons intactes. Les ou les éclats choisis étaient utilisés tels quels, sans préparation aucune, grâce à leur tranchant naturel, bien supérieur à tout tranchant artificiel; mais bientôt, au bout de quelques minutes de travail, la partie utilisée des arêtes étant émoussée, la retouche nécessaire au ravivage des arêtes s'imposait."

On le voit, nous nageons en pleine fantaisie; et le fait est curieux à constater, de la part d'un savant qu'on étonnerait fort, si on se refusait à reconnaître en lui un représentant de la science *positive*, celle qui ne veut que des faits, dédaigne les hypothèses, et repose absolument toute croyance *a priori*.

Sans nous arrêter davantage au rôle que M. Rutot attribue à la "sauris" *mevionienne*, nous insisterons sur deux points, particulièrement faibles, de la thèse soutenue par le savant belge. Si les silex de type reutélien ou mevionien occupaient toujours des horizons bien déterminés, dans les graviers des vallées, cette localisation pourrait être interprétée comme établissant entre ces produits une différence chronologique. Mais il se trouve que, dans n'importe quelle exploitation de cailloux, on est assuré de trouver des types de ces diverses catégories. En particulier, c'est ce qui a lieu dans tous les gisements de la vallée de la Seine, où M. Rutot a lui-même recueilli nombre de spécimens qu'il déclare les uns reutéliens, les autres mevioniens, quelques-uns *mevioniens*.

(A suivre.)

L'Allemagne en deuil

Le secrétaire des affaires étrangères d'Allemagne, Von Kinderlen-Waechter qui était allé rendre sa visite annuelle à l'occasion de Noël, à sa sœur, la baronne Von Geminer de Stuttgart, est décédé subitement. La mort, qui s'est produite à 8 heures moins dix minutes le lundi matin, a été foudroyante. Alfred Von Kinderlen-Waechter, était âgé de soixante ans; il occupait le poste de secrétaire des affaires étrangères d'Allemagne depuis juin 1910; il avait remplacé alors Von Schoen, nommé ambassadeur d'Allemagne à Paris. Il était très médiocre orateur, mais on reconnaissait en lui cependant l'un des hommes les plus routés de la politique allemande. Il avait habité pendant des années la région des Balkans et connaissait parfaitement les affaires de ces états; aussi sa perte ne pouvait-elle venir plus mal à propos.

Pendant son court stage comme ministre des relations extérieures d'Allemagne il fut assez habile, lors de la question d'Agadir, pour empêcher un conflit entre l'Allemagne et la France. Il est cause que les relations entre les deux pays sont maintenant presque cordiales. Waechter fut pendant de longues années le favori de l'empereur. Il fut banni, cependant, pendant dix ans, à cause d'un caprice. Il fit la guerre de 1870-1871 contre la France et entra dans la diplomatie en 1879.

Ecoles de race

Sir James Whitney disait aux députés à Toronto qu'il n'y avait que deux sortes d'écoles en Ontario et que les Canadiens français demandaient la création d'une troisième catégorie, la catégorie des écoles de race.

Tout cela parce que les Canadiens français demandent, avec un grand nombre de commissions anglaises, le rappel de la circulaire 17, en tant qu'elle réduit à une heure par jour l'usage du français dans chaque classe du premier cours.

Comment sir James appellera-t-il les écoles où l'allemand est enseigné en vertu des règlements de 1911?

Comment peut-il ne pas jouer sur les mots quand il place lui-même dans la législation de juin dernier des prescriptions précises sur l'enseignement et l'usage du français.

Les Canadiens français ne demandent pas la formation d'une nouvelle catégorie d'écoles, mais simplement le maintien logique d'écoles autorisées par le gouvernement lui-même depuis 1851.

Nous avions raison de dire que sir James n'avait parlé que pour la galerie quand il sortait ses oracles lors de l'audience accordée à la délégation des commissions scolaires de la province.

Il semble de prime abord que sir James a voulu plaire à quelques journalistes de Toronto. La *Scrutator* trouve pour sa part, que le meilleur moyen de donner justice aux Canadiens français c'est de prohiber complètement l'usage du français à l'école.

Sir James trouvera quelque bon jour que ses relations avec les jeunes de la rue McCaul lui coûteront plus cher qu'il ne le croit aujourd'hui.

Les ministres prétendent tous qu'ils ne veulent pas être injustes, et ils s'entourent des plus étroits d'entre les bigots que la terre d'Ontario porte dans son orangerie. Ils prouveront difficilement leur sincérité par ce moyen.

Taxes scolaires

Un grand nombre de Canadiens français catholiques ont acquis, depuis quelques mois, des propriétés dans les cantons avoisinant la ville d'Ottawa.

Ils sont devenus contribuables des cantons de Nepean et de Gloucester, et sont cotisés comme tous les autres pour financer les écoles publiques.

On ne leur a pas remis d'avis, comme cela se fait à Ottawa, mais on a tout simplement adressé, aux différents propriétaires, la facture ordinaire de la municipalité, avec, comme impôt scolaire à prélever, le chiffre des écoles publiques. Bien que la taxe soit plus élevée pour les écoles séparées que pour les écoles publiques, tous les Canadiens français qui sont devenus propriétaires dans les cantons de Nepean et de Gloucester désirent être inscrits comme contribuables de l'école séparée.

Comme le secrétaire municipal de ces cantons se contente de réclamer la taxe des écoles publiques, les contribuables devront l'avertir de leur option pour les écoles séparées, sans quoi ils resteront sur la liste des contribuables des écoles publiques, et les écoles séparées seront privées d'une bonne part de revenus dont profiteront les écoles protestantes.

Les avis des contribuables doivent être donnés, croyons-nous, avant le 15 janvier courant.

A vendre

Scierie et meunerie mues par l'eau et un engin à pétrole (35 forces), avec 14 acres de terre et bonnes constructions, à douze milles d'Ottawa.

H. CARDINAL, Daniston, Ont.

Avez-vous acheté vos FOURRURES?

Si non empresses-vous de le faire immédiatement. Notre assortiment est encore très considérable et nos prix à la portée de toutes les bourses.

Nous accordons un escompte libéral pour argent comptant.

Côté & Cie

114 ET 116 RUE RIDEAU, OTTAWA. Merceries de toutes sortes.

Photographies de Bébé.

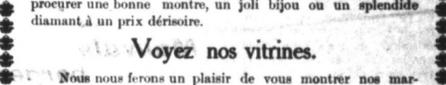
Me servant d'instruments perfectionnés et de plaques très sensibles, je puis faire la pose instantanée de votre bébé. Une attention toute spéciale est apportée pour bien rendre l'expression du sujet. Je n'épargne ni ma patience ni mon temps. Portraits de jeunes filles. Poses ombrées.

Engagements pris par Téléphone. A. B. CASTONGUAY 48 RUE MURRAY, OTTAWA. TEL. R. 2358

N'oubliez pas Notre Grande VENTE de Janvier

Nous sacrifierons nos marchandises à moitié prix. Profitez de cette occasion unique; c'est le temps de vous procurer une bonne montre, un joli bijou ou un splendide diamant à un prix dérisoire.

Voyez nos vitrines. Nous nous ferons un plaisir de vous montrer nos marchandises afin de vous en faire apprécier la valeur et le bon marché.



Téléphone: Rideau 929.

Pourquoi Payer Loyer

Et ne pas devenir indépendant des visites régulières du percepteur? Le haut niveau du

PARC BELLEVUE

et la beauté de son site en font un endroit idéal comme quartier d'habitation, l'un des plus beaux qui soient actuellement en vente. Les paiements sont faciles.

\$150.00 à \$300.00. Conditions: \$10.00 comptant et \$5.00 par mois.

Le Parc Bellevue, tout près de la Ferme Expérimentale. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à J.-M. LEMIEUX, gérant

Succursale, 292 rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: R. 504. Succursale, 169 rue Principale, Hull. Téléphone: Q. 7786.

MORISSET & MORISSET, Limités 193 rue Sparks, Ottawa. Téléphones: Q. 7801-7802. P.L. — Les bureaux sont ouverts de 9.30 heures a.m. à 9 heures p.m.

TOUT HOMME D'AFFAIRES DOIT SE DEMANDER:

Comment puis-je atteindre tous les clients possibles? NOUS REPONDONS:

PAR L'ANNONCE.

La publicité fera connaître vos marchandises à un grand nombre de personnes, surtout si vous annoncez dans "La Justice", l'organe des 250,000 Canadiens-français d'Ontario. Notre journal est lu par une population intelligente qui saura apprécier vos annonces.

Venez nous voir pour un espace ou téléphonez.

"La Justice"

457-459 rue Sussex, Ottawa. Téléphone: Rideau 736.

LA JUSTICE

Hebdomadaire à 8 pages

Publié à Ottawa tous les vendredis

ABONNEMENT: Un an \$1.00 Six mois \$0.50

Toute correspondance concernant la rédaction ou l'administration devra être adressée à Ottawa

LA JUSTICE 457-459 rue Sussex - OTTAWA

A Toronto

S'il fallait accepter comme parole d'évangile toutes les inepties que la presse anglaise a publiées sur la délégation des commissaires d'écoles bilingues à Toronto...

Seulement, les gasettes James se sont bien gardées d'écrire ce qui pouvait faire ressortir la vérité vraie de l'audience du 27 décembre dernier.

Leur idole aurait pu paraître un peu trop féroce et il fallait éviter de laisser croire au bon public instruit de mauvais renseignements que les Canadiens français avaient fait autre chose que quémander aux genoux de Sir James.

Or, M. Genest et Freehand, les porte-parole de la délégation ont présenté la requête comme ils devaient la faire, fermement.

D'abord, la délégation n'a pas du tout applaudi Sir James, ni en arrivant ni en partant. Il y a eu, à l'entrée du Premier Ministre un long silence.

M. Genest a souhaité bonne année aux ministres, terminant en faisant des vœux pour que la bonne réputation de la province ne souffre pas de la législation adoptée en 1912.

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Le docteur Freehand ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment, les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de le voler aux Canadiens français...

Les tramways

Le nouveau conseil municipal aura une grave question à régler cette année.

La compagnie des tramways donne le service qu'elle veut bien aux heures qu'elle désire et dans les rues qu'elle consent à desservir.

Cette position n'est plus tenable. Il faut que les contribuables de chaque rue pétitionnent pour amener le Conseil à agir.

À la moindre petite tempête, les voitures de la compagnie sont désemparées parce que le service de voirie du tramway ne prévoit pas les intempéries, qui sont pourtant annoncées par le service météorologique.

Deux fois depuis le commencement de l'hiver le service a été complètement désorganisé pour un peu de neige et de verglas.

Puis les tramways ont l'habitude, même le midi, de laisser les voyageurs en plan, aux remises, sous prétexte que leur course est finie.

Souvent le soir, aux heures les plus pressées, il faut, de la rue Elgin à la rue Charlotte, prendre jusqu'à trois correspondances.

Les voitures n'arrêtent pas à tous les coins de rue, et passent au nez des voyageurs quand il plait aux équipiers de faire la niche à ces vulgaires pitons.

Il faudra que le Conseil s'occupe de cette question dès cette année.

La charte de la compagnie lui donne certains droits, mais si ces droits ne font pas l'affaire d'une vraie ville, il est temps de les amener ou de faire agir la commission des services d'utilité publique.

Les tramways sont là pour desservir un public qui a de longues courses à faire rapidement, et ils ne sont pas là comme voitures de promenade, ni comme services de bienveillance.

La ville a donc une charte à la compagnie pour un service d'utilité publique et non pas pour un service d'utilité occasionnelle.

Il n'y a aucune raison de conserver à la compagnie l'usage des rues si la clientèle doit se faire hafer à l'année par les actionnaires du tramway.

Les réformes urgentes réclamées du tramway sont: service interrompu dans les heures ouvrables, obligation de prendre ou de laisser descendre les voyageurs à tous les coins de rue ou d'avenues.

Dans les avenues Russell et Sweetland, il y a plus de voyageurs à prendre que dans le petit bout de la rue Elgin. On est servi par les lignes Somerset et Bédouin; cependant la compagnie, au vu et au su du Conseil n'arrête plus à ces intersections d'avenues depuis l'automne dernier.

Il n'y a pas, pourtant, dix personnes de la rue Friel qui prennent le tramway de l'avenue Laurier, alors que les avenues Russell et Sweetland donnent au moins un ou deux cents clients au tramway.

Les élus de lundi dernier rendront un fier service à la population de la ville en forçant la compagnie à entendre raison sur l'amélioration urgente de son service.

Persécution et division

(Le Nationaliste.) Le fanatisme, ou une étrange aberration ou encore, comme c'est le cas, l'ignorance de la question donne naissance à des arguments inattendus au sujet des écoles ontariennes.

Le Herald disait l'autre jour que la population de langue anglaise de l'Ontario, qui a tant dépensé pour ses écoles et qui en est fière à juste titre, devrait faire tout ce qu'elle peut pour maintenir au niveau où elles sont. "Il est indubitable, ajoute-t-il, que l'école bilingue est trop souvent tombée beaucoup plus bas que le niveau où sont les écoles ontariennes. Les tentatives dans le but d'élever le niveau de ces écoles ont été à tort considérées comme des attaques dirigées contre la langue française et il en est sorti beaucoup d'inutile amertume".

"Les Canadiens français d'Ontario, dit encore le confrère, sont déterminés à conserver la langue française, leur langue maternelle. Ils se rendent compte que la seule manière de la garder, devant une écrasante majorité de langue anglaise, c'est de la faire enseigner dans leurs écoles. Aucun homme à l'esprit large ne peut contredire à cela. C'est quand le français est enseigné à l'exclusion de l'anglais que l'on soulève des objections."

Nous demandons au Herald où il prend que l'école bilingue est per essence l'ennemi de l'anglais? On a pris à tort pour des attaques dirigées contre le français ce qui n'était en réalité que des tentatives dans le but d'élever le niveau des écoles? Vraiment! Réduire à une heure par jour l'enseignement du français, ce n'est pas tenter de le supprimer graduellement? Et quand, à l'heure de la classe, nos frères ont-ils tenté, dans l'Ontario, de faire enseigner le français à l'exclusion de l'anglais? Dans la province de Québec même, où nous sommes la majorité, nous ne sommes pas tous l'anglais en même temps que le français, et nous ne sommes pas tous des compatriotes.

LA JUSTICE

de langue anglaise qui négligent d'apprendre le français. Ils seront du reste assez punis quand ils se rendront compte de l'infériorité où les place, dans le monde, la connaissance d'une seule langue.

Les Canadiens français d'Ontario sont déterminés à garder la langue française. Oui, en vérité. Et ils ont bien quelque peu raison, croyez-nous.

Voici une anecdote que raconte M. Paul Meyer, le savant philologue, qui se trouve bien sa place ici.

Évoquant dans le pays de Galles, il rencontra dans une wagon une dame et son fils. La dame parlait anglais; le fils ne le comprenait pas et ne parlait que le gallois. Comme M. Meyer s'étonnait, la dame lui répondit: "Mon fils apprendra l'anglais quand il saura à fond son idiome national, le gallois; car c'est nous, les Gallois, qui, les premiers, avons possédé les îles britanniques, avant les Saxons et les Normands; au troisième siècle, nous étions encore indépendants. Ici, tous, du plus riche au plus pauvre, nous sommes fières de notre race, qui est la plus vieille d'Angleterre. Tous, nous maintenons notre parler gallois, symbole de notre antique gloire et sauvegarde de nos traditions. Nous avons nos poètes pour entretenir la langue, nos fêtes annuelles pour les couronner. Tant que les enfants restent dans la famille, ils ne parlent que le gallois. L'anglais, ils ont bien le temps de l'apprendre."

Tels les Gallois en terre britannique, nous sommes appelés à défendre le pays Pie IX contre l'invasion de Rome, les Canadiens français répondent sans hésitation et en grand nombre à cet appel. Tous quitteront les belles rives du Saint-Laurent avec un enthousiasme vraiment remarquable. De tels actes de loyauté envers l'Église de Rome sont les fruits du travail ardent des missionnaires, tels que Brébeuf, Jogues et Lallemand, qui ont sacrifié leur vie pour la cause de la civilisation chrétienne.

Les Zouaves pontificaux étaient bien les continuateurs de ces dignes prêtres qui avaient quitté leur famille, leur pays et avaient abandonné des fortunes en France pour s'enrôler sous le drapeau du Christ et voler à la conquête des âmes dans le Nouveau-Monde.

Les tramways

Le nouveau conseil municipal aura une grave question à régler cette année.

La compagnie des tramways donne le service qu'elle veut bien aux heures qu'elle désire et dans les rues qu'elle consent à desservir.

Cette position n'est plus tenable. Il faut que les contribuables de chaque rue pétitionnent pour amener le Conseil à agir.

À la moindre petite tempête, les voitures de la compagnie sont désemparées parce que le service de voirie du tramway ne prévoit pas les intempéries, qui sont pourtant annoncées par le service météorologique.

Deux fois depuis le commencement de l'hiver le service a été complètement désorganisé pour un peu de neige et de verglas.

Puis les tramways ont l'habitude, même le midi, de laisser les voyageurs en plan, aux remises, sous prétexte que leur course est finie.

Souvent le soir, aux heures les plus pressées, il faut, de la rue Elgin à la rue Charlotte, prendre jusqu'à trois correspondances.

Les voitures n'arrêtent pas à tous les coins de rue, et passent au nez des voyageurs quand il plait aux équipiers de faire la niche à ces vulgaires pitons.

Il faudra que le Conseil s'occupe de cette question dès cette année.

La charte de la compagnie lui donne certains droits, mais si ces droits ne font pas l'affaire d'une vraie ville, il est temps de les amener ou de faire agir la commission des services d'utilité publique.

Les tramways sont là pour desservir un public qui a de longues courses à faire rapidement, et ils ne sont pas là comme voitures de promenade, ni comme services de bienveillance.

La ville a donc une charte à la compagnie pour un service d'utilité publique et non pas pour un service d'utilité occasionnelle.

Il n'y a aucune raison de conserver à la compagnie l'usage des rues si la clientèle doit se faire hafer à l'année par les actionnaires du tramway.

Les réformes urgentes réclamées du tramway sont: service interrompu dans les heures ouvrables, obligation de prendre ou de laisser descendre les voyageurs à tous les coins de rue ou d'avenues.

Dans les avenues Russell et Sweetland, il y a plus de voyageurs à prendre que dans le petit bout de la rue Elgin. On est servi par les lignes Somerset et Bédouin; cependant la compagnie, au vu et au su du Conseil n'arrête plus à ces intersections d'avenues depuis l'automne dernier.

Il n'y a pas, pourtant, dix personnes de la rue Friel qui prennent le tramway de l'avenue Laurier, alors que les avenues Russell et Sweetland donnent au moins un ou deux cents clients au tramway.

Les élus de lundi dernier rendront un fier service à la population de la ville en forçant la compagnie à entendre raison sur l'amélioration urgente de son service.

A la défense de notre race

(L'Opinion Publique.) Il y a quelque temps un de nos correspondants, M. Wilfrid Houde, ambassadeur de Worcester et maintenant de Washington, était appelé à adresser la parole dans une grande réunion de catholiques irlandais.

Notre ami profita de l'occasion pour faire l'éloge du peuple dont nous sommes. Comme le fait est peu banal et que le discours de M. Houde fut vraiment remarquable, nous nous sommes permis de l'être porté à la connaissance du public, nous le reproduisons ci-dessous en extenso.

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LA FOI CATHOLIQUE. L'irréligion est presque totalement inconnue parmi les Canadiens français et cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on voit bien se rappeler l'impitoyable persécution que le Canada était des catholiques à toute épreuve. Les vaines traditions religieuses léguées par ces pionniers à leurs descendants sont encore très vivaces, même chez ceux qui sont venus s'établir aux États-Unis pour y vivre, et quel que soit l'endroit où les Canadiens cherchent à se grouper sur le sol de leur patrie adoptive, leurs premiers et leurs meilleurs efforts sont déployés pour l'avancement du règne de Dieu. Sitôt que quelques Canadiens ont formé un groupe, ils élèvent au Tout Puissant un temple où ils iront prier et une école où leurs nombreux enfants pourront apprendre le français en même temps que l'anglais.

La vertu, la religion et la morale étant des qualités primordiales pour obtenir la sagesse et le bien-être social, le clergé canadien ou franco-américain peut facilement maintenir la justice, la paix et l'ordre parmi le peuple dont il est l'âme dirigeante.

Je sens le désir ce soir de me transporter par la pensée sur ce sol canadien et de vous mentionner le nom de Sainte-Anne de Beauport, le refuge des pèlerins dévots, où les aveugles recouvrent la vue et les sourds l'ouïe; là où l'infirme dépense ses béquilles pour toujours.

Il y a quelques années un magnifique édifice a été érigé à Sainte-

et de bienfaisance aujourd'hui très florissantes, ont été fondées. Lorsque les ordres religieux ont quitté la France ils ont naturellement trouvé une hospitalité généreuse et française au Canada. Aujourd'hui dans chaque village au Canada, et spécialement dans la province de Québec, en outre de l'église paroissiale et du presbytère, on peut voir de magnifiques édifices dans lesquels les fils des cultivateurs, piliers naturels de l'Église, reçoivent une solide instruction catholique sous la direction de religieux et de religieuses dont le zèle est infatigable.

Ces religieux et ces religieuses enseignent surtout le français, et la grandeur de l'œuvre des premiers missionnaires du Canada s'imprime nettement à petit bruit à eux dans l'âme de la jeunesse qu'elle mène et conduit vers les hauteurs du sacrifice et de l'amour de Dieu.

Je ne puis assez louer la prospérité et la vitalité de l'Église catholique au Canada. D'ailleurs, ce n'est nullement mon intention d'éclipser par ces éloges, le travail accompli aux États-Unis pour l'Église. Je désire simplement démontrer la fidélité qui existe dans cette partie de l'Amérique du Nord envers la religion du Christ.

Les Canadiens sont extrêmement dévoués pour leurs églises, et nous pouvons dire sans la moindre offense qu'il existe bien peu de races qui aient dépensé plus d'énergie pour la propagation de la foi sur ce continent que la race canadienne française.

Lorsque les fidèles du monde furent appelés à défendre le pape Pie IX contre l'invasion de Rome, les Canadiens français répondirent sans hésitation et en grand nombre à cet appel. Tous quitteront les belles rives du Saint-Laurent avec un enthousiasme vraiment remarquable. De tels actes de loyauté envers l'Église de Rome sont les fruits du travail ardent des missionnaires, tels que Brébeuf, Jogues et Lallemand, qui ont sacrifié leur vie pour la cause de la civilisation chrétienne.

Les tramways

Le nouveau conseil municipal aura une grave question à régler cette année.

La compagnie des tramways donne le service qu'elle veut bien aux heures qu'elle désire et dans les rues qu'elle consent à desservir.

Cette position n'est plus tenable. Il faut que les contribuables de chaque rue pétitionnent pour amener le Conseil à agir.

À la moindre petite tempête, les voitures de la compagnie sont désemparées parce que le service de voirie du tramway ne prévoit pas les intempéries, qui sont pourtant annoncées par le service météorologique.

Deux fois depuis le commencement de l'hiver le service a été complètement désorganisé pour un peu de neige et de verglas.

Puis les tramways ont l'habitude, même le midi, de laisser les voyageurs en plan, aux remises, sous prétexte que leur course est finie.

Souvent le soir, aux heures les plus pressées, il faut, de la rue Elgin à la rue Charlotte, prendre jusqu'à trois correspondances.

Les voitures n'arrêtent pas à tous les coins de rue, et passent au nez des voyageurs quand il plait aux équipiers de faire la niche à ces vulgaires pitons.

Il faudra que le Conseil s'occupe de cette question dès cette année.

La charte de la compagnie lui donne certains droits, mais si ces droits ne font pas l'affaire d'une vraie ville, il est temps de les amener ou de faire agir la commission des services d'utilité publique.

Les tramways sont là pour desservir un public qui a de longues courses à faire rapidement, et ils ne sont pas là comme voitures de promenade, ni comme services de bienveillance.

La ville a donc une charte à la compagnie pour un service d'utilité publique et non pas pour un service d'utilité occasionnelle.

Il n'y a aucune raison de conserver à la compagnie l'usage des rues si la clientèle doit se faire hafer à l'année par les actionnaires du tramway.

Les réformes urgentes réclamées du tramway sont: service interrompu dans les heures ouvrables, obligation de prendre ou de laisser descendre les voyageurs à tous les coins de rue ou d'avenues.

Dans les avenues Russell et Sweetland, il y a plus de voyageurs à prendre que dans le petit bout de la rue Elgin. On est servi par les lignes Somerset et Bédouin; cependant la compagnie, au vu et au su du Conseil n'arrête plus à ces intersections d'avenues depuis l'automne dernier.

Il n'y a pas, pourtant, dix personnes de la rue Friel qui prennent le tramway de l'avenue Laurier, alors que les avenues Russell et Sweetland donnent au moins un ou deux cents clients au tramway.

Les élus de lundi dernier rendront un fier service à la population de la ville en forçant la compagnie à entendre raison sur l'amélioration urgente de son service.

A la défense de notre race

(L'Opinion Publique.) Il y a quelque temps un de nos correspondants, M. Wilfrid Houde, ambassadeur de Worcester et maintenant de Washington, était appelé à adresser la parole dans une grande réunion de catholiques irlandais.

Notre ami profita de l'occasion pour faire l'éloge du peuple dont nous sommes. Comme le fait est peu banal et que le discours de M. Houde fut vraiment remarquable, nous nous sommes permis de l'être porté à la connaissance du public, nous le reproduisons ci-dessous en extenso.

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LA FOI CATHOLIQUE. L'irréligion est presque totalement inconnue parmi les Canadiens français et cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on voit bien se rappeler l'impitoyable persécution que le Canada était des catholiques à toute épreuve. Les vaines traditions religieuses léguées par ces pionniers à leurs descendants sont encore très vivaces, même chez ceux qui sont venus s'établir aux États-Unis pour y vivre, et quel que soit l'endroit où les Canadiens cherchent à se grouper sur le sol de leur patrie adoptive, leurs premiers et leurs meilleurs efforts sont déployés pour l'avancement du règne de Dieu. Sitôt que quelques Canadiens ont formé un groupe, ils élèvent au Tout Puissant un temple où ils iront prier et une école où leurs nombreux enfants pourront apprendre le français en même temps que l'anglais.

La vertu, la religion et la morale étant des qualités primordiales pour obtenir la sagesse et le bien-être social, le clergé canadien ou franco-américain peut facilement maintenir la justice, la paix et l'ordre parmi le peuple dont il est l'âme dirigeante.

Je sens le désir ce soir de me transporter par la pensée sur ce sol canadien et de vous mentionner le nom de Sainte-Anne de Beauport, le refuge des pèlerins dévots, où les aveugles recouvrent la vue et les sourds l'ouïe; là où l'infirme dépense ses béquilles pour toujours.

Il y a quelques années un magnifique édifice a été érigé à Sainte-

et de bienfaisance aujourd'hui très florissantes, ont été fondées. Lorsque les ordres religieux ont quitté la France ils ont naturellement trouvé une hospitalité généreuse et française au Canada. Aujourd'hui dans chaque village au Canada, et spécialement dans la province de Québec, en outre de l'église paroissiale et du presbytère, on peut voir de magnifiques édifices dans lesquels les fils des cultivateurs, piliers naturels de l'Église, reçoivent une solide instruction catholique sous la direction de religieux et de religieuses dont le zèle est infatigable.

Ces religieux et ces religieuses enseignent surtout le français, et la grandeur de l'œuvre des premiers missionnaires du Canada s'imprime nettement à petit bruit à eux dans l'âme de la jeunesse qu'elle mène et conduit vers les hauteurs du sacrifice et de l'amour de Dieu.

Je ne puis assez louer la prospérité et la vitalité de l'Église catholique au Canada. D'ailleurs, ce n'est nullement mon intention d'éclipser par ces éloges, le travail accompli aux États-Unis pour l'Église. Je désire simplement démontrer la fidélité qui existe dans cette partie de l'Amérique du Nord envers la religion du Christ.

Les Canadiens sont extrêmement dévoués pour leurs églises, et nous pouvons dire sans la moindre offense qu'il existe bien peu de races qui aient dépensé plus d'énergie pour la propagation de la foi sur ce continent que la race canadienne française.

Lorsque les fidèles du monde furent appelés à défendre le pape Pie IX contre l'invasion de Rome, les Canadiens français répondirent sans hésitation et en grand nombre à cet appel. Tous quitteront les belles rives du Saint-Laurent avec un enthousiasme vraiment remarquable. De tels actes de loyauté envers l'Église de Rome sont les fruits du travail ardent des missionnaires, tels que Brébeuf, Jogues et Lallemand, qui ont sacrifié leur vie pour la cause de la civilisation chrétienne.

Les tramways

Le nouveau conseil municipal aura une grave question à régler cette année.

La compagnie des tramways donne le service qu'elle veut bien aux heures qu'elle désire et dans les rues qu'elle consent à desservir.

Cette position n'est plus tenable. Il faut que les contribuables de chaque rue pétitionnent pour amener le Conseil à agir.

À la moindre petite tempête, les voitures de la compagnie sont désemparées parce que le service de voirie du tramway ne prévoit pas les intempéries, qui sont pourtant annoncées par le service météorologique.

Deux fois depuis le commencement de l'hiver le service a été complètement désorganisé pour un peu de neige et de verglas.

Puis les tramways ont l'habitude, même le midi, de laisser les voyageurs en plan, aux remises, sous prétexte que leur course est finie.

Souvent le soir, aux heures les plus pressées, il faut, de la rue Elgin à la rue Charlotte, prendre jusqu'à trois correspondances.

Les voitures n'arrêtent pas à tous les coins de rue, et passent au nez des voyageurs quand il plait aux équipiers de faire la niche à ces vulgaires pitons.

Il faudra que le Conseil s'occupe de cette question dès cette année.

La charte de la compagnie lui donne certains droits, mais si ces droits ne font pas l'affaire d'une vraie ville, il est temps de les amener ou de faire agir la commission des services d'utilité publique.

Les tramways sont là pour desservir un public qui a de longues courses à faire rapidement, et ils ne sont pas là comme voitures de promenade, ni comme services de bienveillance.

La ville a donc une charte à la compagnie pour un service d'utilité publique et non pas pour un service d'utilité occasionnelle.

Il n'y a aucune raison de conserver à la compagnie l'usage des rues si la clientèle doit se faire hafer à l'année par les actionnaires du tramway.

Les réformes urgentes réclamées du tramway sont: service interrompu dans les heures ouvrables, obligation de prendre ou de laisser descendre les voyageurs à tous les coins de rue ou d'avenues.

Dans les avenues Russell et Sweetland, il y a plus de voyageurs à prendre que dans le petit bout de la rue Elgin. On est servi par les lignes Somerset et Bédouin; cependant la compagnie, au vu et au su du Conseil n'arrête plus à ces intersections d'avenues depuis l'automne dernier.

Il n'y a pas, pourtant, dix personnes de la rue Friel qui prennent le tramway de l'avenue Laurier, alors que les avenues Russell et Sweetland donnent au moins un ou deux cents clients au tramway.

Les élus de lundi dernier rendront un fier service à la population de la ville en forçant la compagnie à entendre raison sur l'amélioration urgente de son service.

A la défense de notre race

(L'Opinion Publique.) Il y a quelque temps un de nos correspondants, M. Wilfrid Houde, ambassadeur de Worcester et maintenant de Washington, était appelé à adresser la parole dans une grande réunion de catholiques irlandais.

Notre ami profita de l'occasion pour faire l'éloge du peuple dont nous sommes. Comme le fait est peu banal et que le discours de M. Houde fut vraiment remarquable, nous nous sommes permis de l'être porté à la connaissance du public, nous le reproduisons ci-dessous en extenso.

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LA FOI CATHOLIQUE. L'irréligion est presque totalement inconnue parmi les Canadiens français et cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on voit bien se rappeler l'impitoyable persécution que le Canada était des catholiques à toute épreuve. Les vaines traditions religieuses léguées par ces pionniers à leurs descendants sont encore très vivaces, même chez ceux qui sont venus s'établir aux États-Unis pour y vivre, et quel que soit l'endroit où les Canadiens cherchent à se grouper sur le sol de leur patrie adoptive, leurs premiers et leurs meilleurs efforts sont déployés pour l'avancement du règne de Dieu. Sitôt que quelques Canadiens ont formé un groupe, ils élèvent au Tout Puissant un temple où ils iront prier et une école où leurs nombreux enfants pourront apprendre le français en même temps que l'anglais.

La vertu, la religion et la morale étant des qualités primordiales pour obtenir la sagesse et le bien-être social, le clergé canadien ou franco-américain peut facilement maintenir la justice, la paix et l'ordre parmi le peuple dont il est l'âme dirigeante.

Je sens le désir ce soir de me transporter par la pensée sur ce sol canadien et de vous mentionner le nom de Sainte-Anne de Beauport, le refuge des pèlerins dévots, où les aveugles recouvrent la vue et les sourds l'ouïe; là où l'infirme dépense ses béquilles pour toujours.

Il y a quelques années un magnifique édifice a été érigé à Sainte-

et de bienfaisance aujourd'hui très florissantes, ont été fondées. Lorsque les ordres religieux ont quitté la France ils ont naturellement trouvé une hospitalité généreuse et française au Canada. Aujourd'hui dans chaque village au Canada, et spécialement dans la province de Québec, en outre de l'église paroissiale et du presbytère, on peut voir de magnifiques édifices dans lesquels les fils des cultivateurs, piliers naturels de l'Église, reçoivent une solide instruction catholique sous la direction de religieux et de religieuses dont le zèle est infatigable.

Autour du vote

Le Journal de mardi revient à la charge avec son cri de ralliement, qu'il sert comme perruque dans la soupe municipale. Il trouve merveilleux l'élection de M. Ellis par sept cents et quelques voix de majorité, surtout quand la candidature Laverdure était assise par les préjugés de race. Le Journal a perdu à une belle occasion de ne pas dire une bêtise.

Si la candidature Laverdure était assise par les préjugés, que dire de celle d'Ellis, qui vint longtemps après que le docteur Parent eut annoncé sa résolution de se porter candidat?

Ellis, sauveur du peuple, après avoir été un maire fort ordinaire, c'est du nord! N'oublions pas que même après son élection à la Législature, l'an dernier, Ellis est resté trésorier de la municipalité, et qu'il a eu son mot à dire dans l'imbroglio qui a empêché la promotion d'un Canadien français dans le bureau du percepteur des taxes.

C'est ce même Ellis qui déclarait avant l'élection qu'il réglerait la question de l'aqueduc comme il l'entendrait, que le peuple voudrait ou non du filtre mécanique. Pourtant cette mesure du filtre vient d'être proprement tuée par le vote populaire. La grande pièce de résistance de la candidature Ellis tombe d'elle-même.

Il n'y a pas à se cacher que la victoire de M. Ellis est due au vote des quartiers Centre, Capital et Wellington, qui ont toujours donné un vote énorme contre toute candidature canadienne française.

Après avoir proné le filtre mécanique, le Journal trouve que le vote de lundi est sensé. Il finira par dire que son programme a triomphé.

M. Laverdure a gagné un grand nombre de votes cette année. Il n'a qu'à continuer et il verra l'opposition têter les trois quartiers anglais, à condition que les Canadiens français donnent tous leur vote au bon candidat.

Ellis se plaint du gros vote du quartier Ottawa en faveur de Laverdure et il demande une enquête. Laverdure devrait se plaindre du gros vote donné à Ellis dans les quartiers Capital, Wellington et Centre et demander lui aussi une enquête, quand ce ne serait que pour mettre à jour tout le ridicule qu'il y a dans la conduite de M. Ellis.

Pourquoi persiste-t-on à l'Hôtel de Ville à donner un couleur uniforme à tous les bulletins de vote quand il y a jusqu'à dix ans de différences sur quel voter? Lundi dernier, il y a eu perte de temps dans les bureaux de votation parce que les officiers rapporteurs étaient obligés d'expliquer le mode du vote à un grand nombre d'électeurs.

Le candidat Black, du Journal, a été convenablement battu. Le procédé est un peu rose, mais le perrain du candidat ne pouvait toujours pas l'empêcher.

Si M. Champagne était resté chez lui, comme un grand nombre de ses amis le lui ont demandé, au lieu de chercher à défaire le docteur Parent, le docteur et M. Caron auraient été élus, à la grande horreur des gazettes jaunes.

Il n'y a rien d'héroïque dans le fait que M. Ellis laisse un salaire de \$3,500 par année comme trésorier municipal pour accepter \$2,500, salaire de maire. Qui vivra verra. Nous connaissons une foule de gens qui auraient fait la même chose dans les circonstances. Demandez à M. Booth.

Malgré ses réclames à tant la ligne, la compagnie de glace artificielle a perdu son plébiscite posé par la presse anglaise. Le chimiste Shurtliff a donné le coup de grâce, aussi, en commentant la petite circulaire envoyée la veille des élections dans toutes les maisons de la ville.

La loi sur les journeaux

1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal, du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à ce lui d'un autre, est responsable du paiement. 2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste. 3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit. 4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser s'accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Le sénateur Landry, disent les journeaux de la province de Québec, vient d'abandonner le conseil de direction de l'Événement, de Québec. L'attitude du journal hier de la Vieille Capitale contre les autonomistes antimarinards est cause de cette retraite.

Un Youpin de Victoria, Colombie Britannique, vient d'être arrêté après s'être enrichi en procurant à prix réduit des initiations dans les loges maçonniques, dont il se disait grand chef. Il avait encolonné un rituel cocasse que des gens sérieux, ou censés tels, avaient accepté d'embles. Cela vaut au moins la société qui avait été fondée il y a quelques années aux États-Unis par la concentration télépathique de la pensée dans le but d'assurer le succès financier des proflétaires. Cela fit la fortune... des organisateurs.

Un aviateur bulgare, que les Turcs avaient pris comme cible au cours d'une reconnaissance, a fait, malgré ses blessures, un vol plané, et a fauché dans sa descente un escadron de cavaliers. Il a tué une vingtaine d'ennemis avant d'être saisi. Jusqu'à l'aviation n'aurait-t-elle que des pékins.

L'échevin Lapointe, de Montréal, vient de proposer une mesure qui devrait recevoir l'appui de tous les gens bien pensants. Il s'agit d'augmenter les appointements des fonctionnaires municipaux. M. Lapointe veut qu'on commence d'abord par les petits salaires. Ce sont généralement ceux-là qui sont les premiers oubliés.

On dit qu'Edison, l'inventeur électrique, vient de réussir à synchroniser le mouvement et le son dans un cinématographe-phonographe auquel il travaillait depuis quatre ans. Tout cela est bien beau, mais dans une grande salle, les sons ne peuvent pas être synchronisés avec le mouvement parce que la lumière voyage plus vite.

Le docteur Alexis Carrel, de l'Institut Rockefeller, annonce qu'il vient de découvrir un procédé qui permettra de guérir un traumatisme causé en une journée et une fracture de la jambe en quatre jours. Ce sera un plaisir, maintenant, de se faire briser quelque membre.

"Marise", dans le Free Press de samedi, écrit sérieusement que le mauvais plaisir en Ontario est causé par un enfant ordinaire au lieu de permettre la spécialisation des talents, et l'attention qu'on doit aux retardataires. Nous qui croyions bêtement, que tout ce qui venait d'Ontario était supérieur, même la circulaire 17.

On veut avoir un iriac-glacé russe à Montréal pour l'entretien du chenal laurentien, ce qui permettrait le service de cabotage en hiver et l'inversement d'un plus grand nombre de navires dans le port. Un Canadien français nommé Du Plessis avait pourtant soumis un excellent modèle de bris-glacé, en 1910, à la Chambre de Commerce, mais le malheureux avait lui aussi la tâche originale.

Le 22 janvier, la galerie nationale de peinture sera ouverte à Ottawa.

Pointes sèches

Deux cents dentistes Juifs ont été condamnés à un an de prison à Moscou pour avoir pratiqué sans autorisation l'art dentaire. Ils avaient obtenu des certificats d'aptitude par manœuvres irrégulières. Les fonctionnaires qui leur ont procuré les documents de la pratique non autorisée seront poursuivis. Nous connaissons pourtant un bon nombre de forgerons et de charpentiers qui pratiquent comme dentistes en Ontario sans danger du bagne.

Plusieurs transatlantiques se sont échoués dans la frume en passant le bas fond de Sandy Hook, mardi matin. Quand un semblable accident se produit dans le chenal laurentien, la presse yankee dit que la route n'est pas navigable; mais quand cela se produit à l'entrée de New-York, ce n'est plus qu'un incident inévitable sans importance.

Les filatures du Lancashire trouvent que l'exode annuel de leurs artisans vers le Canada leur fait perdre une forte proportion de la main-d'œuvre disponible. Il est question de rappeler en Angleterre un grand nombre de gens qui travaillaient autrefois dans les filatures et qui se sont expatriés pour venir tenter fortune au Canada. Est-ce dans la classe ouvrière que le Canada peut faire de la propagande d'immigration quand il existe une loi contre le travail des étrangers?

Le Journal de samedi dernier trouve étrange qu'il existe encore des familles, au vingtième siècle, qui parlent le gaélique, et il en cite une comme curiosité. C'est bien là la mentalité des gens qui ont oublié leur langue maternelle: s'étonner que d'autres la parlent. Les ignorants, aussi, se surprennent d'entendre une langue qu'ils ne comprennent pas.

Le musée Victoria aura donc un squelette de dinosaure ou trachodon qu'on a découvert sur le cratère supérieur de la gorge formée par la rivière du Chevreuil Rouge. Si quelque farceur avait placé un crâne humain dans la strate où les ossements fossiles ont été trouvés, quelque savant aurait établi une relation entre les amphibiens de l'époque et l'existence d'un précurseur sémien de Darwin et son célèbre disciple, de Mortillet.

Les candidats ouvriers à la commission scolaire protestante avaient comme programme des choses utiles qu'il semble étrange de demander dans un système scolaire qui fait l'orgueil de toute la Province. Ils demandaient, entre autres, de meilleurs avantages pour l'enseignement supérieur, l'éducation technique et les classes supplémentaires du soir, le travail de maison à la discrétion des parents (1) une meilleure application des règlements de l'instruction, c'est-à-dire, un meilleur enseignement primaire. Et cela en Ontario!

Un médecin berlinois fait de ce temps-ci des cures radicales de la tuberculose. Plusieurs de ses confrères, sceptiques aux débuts, ont fini par admettre l'excellence du traitement. Il est fort probable que la méthode se répandra dans tout l'univers.

Il y a quelques mois un médecin de la haute ville, le docteur Echlin, élevait une clôture de quarante pieds de hauteur pour empêcher les habitants du garni Kenilworth de voir dans sa maison. Le vent a jeté la clôture à terre, mais il a laissé le garni debout. C'est du parti pris flagrant.

Une femme d'Amiens, Mme Denizard, est candidate à la succession de ce bon Fallières. Elle veut tout simplement voir quel effet aura une candidature féminine. Si elle était élu, l'Élysée deviendrait le château fort du suffragisme, et les hautes de Londres traverseraient la Manche.

Un Américain du nom de McCarthy aspire au championnat des boxeurs poids-lourds, mais il a la

Ernest Lambert; secrétaire-financier, A.-A. Pinar; trésorier, Geo. Robitaille; commissaire ordonnateur, J.-O. Richard; sentinelle, N. Deschamps; syndics pour 2 ans, Max. Belliveau, J.-A. Grenier, M. Duguay; syndics pour un an, E.-E. Perreault, Joseph Dufour; médecin examinateur, Dr F.-X. Valde; représentant à la convention d'Hamilton, O. Forest; substitut, Gust. Emond.

Après l'installation des officiers par le Grand Député O. Forest, un nouveau membre a été initié et il a mandes d'admission qui sont en bonne voie de réussite. A la fumée de bons cigares fournis par le Président sortant de charge, les membres se sont amusés à causer des récentes élections municipales et plusieurs ont exprimé leur désappointement de la défaite de leur confrère, E.-J. Laverdure, un des membres de la secursale.

Le ministre du Travail à Ottawa condamne les méthodes du Grand Tronc Pacifique pour le recrutement des terrassiers et long-tourneurs du réseau. Il y a longtemps que les corps ouvriers et la presse ont attiré l'attention officielle sur ce point.

Il est possible que le service des colis postaux soit inauguré en 1914 par le ministère des Postes. Les messageries font à leur guise et avaient jusqu'ici trop ouvertement obtenu l'appui des pouvoirs publics. Les messageries ont été exactement cinq fois plus que le service des postes, d'après le tableau de 1914.

La campagne entreprise en France par les réformistes pour la simplification de l'orthographe a donné naissance à un autre groupe de novateurs, les "phonétistes" qui préconisent la liberté d'écrire phonétiquement.

Si l'effort de nos vandales était jamais couronné de succès, ce serait à faire frémir d'indignation les mains de tous les écrivains classiques. On lirait, par exemple, des choses comme ceci, s'agissant simplement de la transcription phonétique: —Kamensavoi? —Panaléto? —Oskifecho! —Cépakroïnastépoxi! —Jamjévénussa. Adorable, l'orthographe phonétique!

Les pipes japonaises ont des fournaux de petite dimension. L'plupart du temps, raconte "La Vie Populaire", une boucle de tabac de la grosseur d'un pois y tient à l'aise et le fumeur en aspire la fumée d'un coup, d'une grosse bouffée, quitte à renouveler la consommation aussi souvent que cela lui plaît.

Les femmes fument autant que les hommes, et les jeunes filles elles-mêmes ont toujours leur petite pipe enfouie dans leur corsage. Quand l'une d'elle veut marquer sa faveur à un monsieur qui lui plaît, elle bourre sa petite pipe d'une boulette de tabac, l'allume, tire une petite bouffée, et tend l'objet au favori, qui achève bêtement le tabac et rend la pipe en remerciant.

Le docteur Alexis Carrel, de l'Institut Rockefeller, annonce qu'il vient de découvrir un procédé qui permettra de guérir un traumatisme causé en une journée et une fracture de la jambe en quatre jours. Ce sera un plaisir, maintenant, de se faire briser quelque membre.

"Marise", dans le Free Press de samedi, écrit sérieusement que le mauvais plaisir en Ontario est causé par un enfant ordinaire au lieu de permettre la spécialisation des talents, et l'attention qu'on doit aux retardataires. Nous qui croyions bêtement, que tout ce qui venait d'Ontario était supérieur, même la circulaire 17.

On veut avoir un iriac-glacé russe à Montréal pour l'entretien du chenal laurentien, ce qui permettrait le service de cabotage en hiver et l'inversement d'un plus grand nombre de navires dans le port. Un Canadien français nommé Du Plessis avait pourtant soumis un excellent modèle de bris-glacé, en 1910, à la Chambre de Commerce, mais le malheureux avait lui aussi la tâche originale.

Le 22 janvier, la galerie nationale de peinture sera ouverte à Ottawa.

Coups de griffe

Le Sentinel s'est-elle aperçue du scandale causé par le News, chaque jour de la semaine, depuis le commencement de décembre pour le moins? L'organe de sir James Anson, "La Tribune" (confessions) en toutes lettres. Est-ce que Frère Hocken verra une invasion française dans la publication de cette phrase française?

Après avoir dit lors de la retraite du lieutenant colonel White, que la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest était la plus belle organisation de police du monde entier, voilà que la presse anglaise publie maintenant les plaintes du Standard de Regina, qui prétend que cette gendarmerie ne vaut rien, est désorganisée, et que les hommes cherchent par tous les moyens à se faire destituer. Faudra-t-il une enquête sur la police à cheval, maintenant?

Les filatures du Lancashire trouvent que l'exode annuel de leurs artisans vers le Canada leur fait perdre une forte proportion de la main-d'œuvre disponible. Il est question de rappeler en Angleterre un grand nombre de gens qui travaillaient autrefois dans les filatures et qui se sont expatriés pour venir tenter fortune au Canada. Est-ce dans la classe ouvrière que le Canada peut faire de la propagande d'immigration quand il existe une loi contre le travail des étrangers?

Le Journal de samedi dernier trouve étrange qu'il existe encore des familles, au vingtième siècle, qui parlent le gaélique, et il en cite une comme curiosité. C'est bien là la mentalité des gens qui ont oublié leur langue maternelle: s'étonner que d'autres la parlent. Les ignorants, aussi, se surprennent d'entendre une langue qu'ils ne comprennent pas.

Le musée Victoria aura donc un squelette de dinosaure ou trachodon qu'on a découvert sur le cratère supérieur de la gorge formée par la rivière du Chevreuil Rouge. Si quelque farceur avait placé un crâne humain dans la strate où les ossements fossiles ont été trouvés, quelque savant aurait établi une relation entre les amphibiens de l'époque et l'existence d'un précurseur sémien de Darwin et son célèbre disciple, de Mortillet.

Les candidats ouvriers à la commission scolaire protestante avaient comme programme des choses utiles qu'il semble étrange de demander dans un système scolaire qui fait l'orgueil de toute la Province. Ils demandaient, entre autres, de meilleurs avantages pour l'enseignement supérieur, l'éducation technique et les classes supplémentaires du soir, le travail de maison à la discrétion des parents (1) une meilleure application des règlements de l'instruction, c'est-à-dire, un meilleur enseignement primaire. Et cela en Ontario!

Un médecin berlinois fait de ce temps-ci des cures radicales de la tuberculose. Plusieurs de ses confrères, sceptiques aux débuts, ont fini par admettre l'excellence du traitement. Il est fort probable que la méthode se répandra dans tout l'univers.

Il y a quelques mois un médecin de la haute ville, le docteur Echlin, élevait une clôture de quarante pieds de hauteur pour empêcher les habitants du garni Kenilworth de voir dans sa maison. Le vent a jeté la clôture à terre, mais il a laissé le garni debout. C'est du parti pris flagrant.

Une femme d'Amiens, Mme Denizard, est candidate à la succession de ce bon Fallières. Elle veut tout simplement voir quel effet aura une candidature féminine. Si elle était élu, l'Élysée deviendrait le château fort du suffragisme, et les hautes de Londres traverseraient la Manche.

Un Américain du nom de McCarthy aspire au championnat des boxeurs poids-lourds, mais il a la

Est-ce cela le "fair play" britannique

Le Journal de samedi dernier trouve étrange qu'il existe encore des familles, au vingtième siècle, qui parlent le gaélique, et il en cite une comme curiosité. C'est bien là la mentalité des gens qui ont oublié leur langue maternelle: s'étonner que d'autres la parlent. Les ignorants, aussi, se surprennent d'entendre une langue qu'ils ne comprennent pas.

Le musée Victoria aura donc un squelette de dinosaure ou trachodon qu'on a découvert sur le cratère supérieur de la gorge formée par la rivière du Chevreuil Rouge. Si quelque farceur avait placé un crâne humain dans la strate où les ossements fossiles ont été trouvés, quelque savant aurait établi une relation entre les amphibiens de l'époque et l'existence d'un précurseur sémien de Darwin et son célèbre disciple, de Mortillet.

Les candidats ouvriers à la commission scolaire protestante avaient comme programme des choses utiles qu'il semble étrange de demander dans un système scolaire qui fait l'orgueil de toute la Province. Ils demandaient, entre autres, de meilleurs avantages pour l'enseignement supérieur, l'éducation technique et les classes supplémentaires du soir, le travail de maison à la discrétion des parents (1) une meilleure application des règlements de l'instruction, c'est-à-dire, un meilleur enseignement primaire. Et cela en Ontario!

Un médecin berlinois fait de ce temps-ci des cures radicales de la tuberculose. Plusieurs de ses confrères, sceptiques aux débuts, ont fini par admettre l'excellence du traitement. Il est fort probable que la méthode se répandra dans tout l'univers.

Il y a quelques mois un médecin de la haute ville, le docteur Echlin, élevait une clôture de quarante pieds de hauteur pour empêcher les habitants du garni Kenilworth de voir dans sa maison. Le vent a jeté la clôture à terre, mais il a laissé le garni debout. C'est du parti pris flagrant.

Une femme d'Amiens, Mme Denizard, est candidate à la succession de ce bon Fallières. Elle veut tout simplement voir quel effet aura une candidature féminine. Si elle était élu, l'Élysée deviendrait le château fort du suffragisme, et les hautes de Londres traverseraient la Manche.

Un Américain du nom de McCarthy aspire au championnat des boxeurs poids-lourds, mais il a la

Le 22 janvier, la galerie nationale de peinture sera ouverte à Ottawa.

Le 22 janvier, la galerie nationale de peinture sera ouverte à Ottawa.

POURQUOI ne pas nous laisser faire UN ESSAI? Nous pouvons faire pour vous ce que nous faisons pour les autres. Chaque commandement d'impressions nous assure un client, car elle reçoit notre attention toute particulière et nos ouvriers sont très habiles. "La Justice" 457-459 rue Sussex OTTAWA. Téléphone - Rideau 736.

Des occasions uniques pour cadeaux de fêtes et anniversaires. Musique, Instruments de Musique, Objets de piété, etc. Nous tenons un bel assortiment de Violons, Mandolines, Guitares, Magnifiques boîtes de Violon doublées en velours, Forte-Musique de tous les prix, Métronome (Métrel), boîtes musicales. Aussi objets de piété convenables à toutes les bourses et à tous les âges. Chapelets montés en or dans les couleurs les plus nouvelles, Statues en argent d'or, croix, crucifix et chandeliers en or et argent, livres de piété dans de jolis écrans, etc. Vous trouverez toutes ces choses au magasin de A.-L. Hurtubise, 817 rue Dalhousie Importateur et marchand de musique. Tel: Rideau 228.

A VENDRE —OU— A LOUER. Maison en pierre, avenue Laurier et King Edward. Maison, toiture tôle et gravois, et Nelson. Cottage à Woodroffe. Maison en briques et deux lots à Eastview. Joseph Côté 114-116 rue Rideau OTTAWA. Téléphone: Rideau 5412.

Abonnez-vous à la JUSTICE

Avis Important Une visite chez Valiquette le SAMEDI vous convaincra que les prix sont bien raisonnables et de plus, vous y trouverez toujours des Spécialités à prix réduits. N'y manquez pas tous les SAMEDIS et vous deviendrez un CLIENT régulier. Jos. P. Valiquette, Pharmacien-Epicier, Angle Dalhousie et Clarence. Phone: R. 477.

LIBRAIRIE FRANÇAISE

Livres de Prières, Chapeteils, Médailles, Statuettes, Bénitiers, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la

LIBRAIRIE P. C. Guillaume

Angle des rues Sussex et York.

Docteur J. E. N. de Haitre

Chirurgien de la Faculté de Médecine de Toronto.

Spécialité: Maladies des yeux.

Spécialité: Maladies des oreilles, nez et gorge.

Spécialité: Maladies des dents.

Spécialité: Maladies des os et des articulations.

Spécialité: Maladies des nerfs.

Spécialité: Maladies des reins.

Spécialité: Maladies des intestins.

Spécialité: Maladies des urinaires.

Spécialité: Maladies des femmes.

Spécialité: Maladies des enfants.

Spécialité: Maladies des vieillards.

Spécialité: Maladies des personnes âgées.

Spécialité: Maladies des personnes infirmes.

Spécialité: Maladies des personnes handicapées.

Spécialité: Maladies des personnes souffrantes.

Spécialité: Maladies des personnes mourantes.

Spécialité: Maladies des personnes décédées.

Spécialité: Maladies des personnes ressuscitées.

Spécialité: Maladies des personnes réincarnées.

Spécialité: Maladies des personnes réanimées.

Spécialité: Maladies des personnes réveillées.

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Spécialité: Maladies des personnes réformées.

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

La maison condamnée

Enfants, elle nous faisait peur; nous n'osions l'approcher. Pourtant, la barrière donnant sur le jardin était ouverte; mieux encore, arrachée de ses gonds, la barrière gisait par terre. Et personne pour interdire l'entrée! Au retour de l'école ou de l'église, nous "marchions" ainsi "pour nous rendre chez nous" — il n'y avait rien, la maison "condamnée" se trouvant à mi-chemin, s'y arrêtait, s'assoit sur les marches du perron. D'autant que dans le verger tout proche il y avait des prunes, des "cories à grappes", qui mûrissaient au soleil, et que, dans le jardin, des fleurs, poussées au hasard du soleil et de la rosée, envahissaient les allées avec les herbes folles et s'ouvraient au petit bonheur. Tout cela était à l'abandon, sans maître, sans gardien. Mais nous passions, sans arrêter jamais, devant la maison "condamnée"; elle nous faisait peur. Aussi, c'était, au bord du chemin, comme un tombeau. Des planches, grossièrement clouées en travers, barraient la porte et les fenêtres de la triste demeure. Jamais une fumée à sa cheminée de pierres; jamais un rayon de soleil sur la planche de son seuil; jamais une lumière à ses yeux clos. Aveugle et sourde, la maison abandonnée restait indifférente à la large diaphane des champs, comme au bruissement infini des prés; froide et muette, rien ne pouvait la faire sortir de sa torpeur et nulle voix humaine n'éveillait ses échos. "Nulle voix humaine"... car, la nuit, n'avait-on pas entendu, dans le vent qui soufflait venir de la maison morte des cris longs comme des plaintes? Plusieurs l'affirmaient.

L'un de nous avait un jour proposé d'écarter les planches d'une fenêtre et de regarder en dedans. Mais nul n'avait osé... Il se passait peut-être, sous ce toit, des choses terribles; derrière les fenêtres closes, des ombres sans doute remuaient; et quelle terreur, si l'œil à la vitre, nous avions aperçu, dans une chambre tendue de noir, un cerceuil, un mort, et des clerges autour! Le soir, nous passions de l'autre côté du chemin, et détournions la tête, de peur de voir quelque chose.

La maison était-elle donc hantée, comme le faisaient nos imaginations d'enfants? Non, mais de vieux souvenirs glissaient le long de ses murs, et des âmes anciennes pleuraient lamentablement au fond de ses chambres vides. Autrefois, la maison "abandonnée" avait été vivante et joyeuse; joyeuse du rire des enfants nombreux et de la gaieté échantonnée des grands-pères, vivants du travail qui remplissait les jours et fait les jours fortes. Pendant un siècle et plus, les fils avaient succédé aux pères et possédé ce bien au soleil, et toujours la terre avait nourri leurs familles. Pendant un siècle et plus, les ancêtres, les uns après les autres, étaient morts dans la maison aujourdhui fermée; et chacun, quand il était parti pour le grand voyage, avait laissé l'adieu de son regard s'en aller, par la fenêtre ouverte, vers le même champ et le même bouquet d'arbres.

Ma, un jour, le "bien" échu en partage à un fils en qui l'âme des aïeux ne devait pas revivre. Celui-ci, chercheur d'une tâche moins rude, refusa à la terre le pain manqua dans la maison! Et lui, déjà déraciné, maudit la terre, qui pourtant ne demandait qu'à produire et que désolait la stérilité de ses friches. Attiré par le mirage d'un luxe facile, le mauvais habitant rêvait de s'expatrier; il vendit ses bêtes, ses meubles, son "roulant" de ferme; puis, comme on clone un cerceuil, il barra les portes et les fenêtres de la maison paternelle, et s'en alla.

Et depuis, la maison de l'émigré était fermée, "condamnée", presque muette, objet de terreur pour les enfants, de tristesse pour les voisins, de désolation pour la paroisse. Ceux qui partent ainsi savent-ils bien ce qu'ils font, et qu'ils désertent un poste d'honneur, et qu'ils manquent à un devoir sacré? Croient-ils ne laisser derrière eux qu'un toit sur quatre murs? Ce qu'ils quittent, en vérité, et à quoi ils renouent, c'est plus que cela: c'est le pays natal; pour celui-ci c'est la montagne, pour celui-là la plaine, mais, pour tous, au fond des collines ou dans la vallée, c'est la paroisse où s'éleva paisible la vie des ancêtres, l'église où se plaçaient leurs genoux, la terre qui garde leurs os; c'est la glèbe que les aïeux fécondèrent d'un rude et pénible labeur; le culte du passé, la religion du souvenir; et c'est peut-être aussi le parler des ancêtres, hâles et le respect des croyances. C'est tout le patrimoine ancestral qu'ils abandonnent, c'est la patrie qu'ils désertent!

Et pourtant, O Terre maternelle, je te prie de ne pas maudire ceux qui sont partis. Tu ne sois pas des ingrats. Si quelques-uns t'ont reniée et t'oubliée dans la fumée des villes, ne sais-tu pas que, pour plusieurs, des drames, douloureux

parent seuls amener le dénouement du départ, et que de loin ceux-là te restent fidèles, rêvent encore de toi, t'aiment d'un amour plus fort que l'exil? Chéries les toujours, O Terre, sous quelques cieux qu'ils peinent; ils sont encore tes fils; ils font vivre à l'étranger l'âme de la patrie; ils continuent là-bas l'œuvre que tu as apprise à leur enfance.

"Espère", mes, aussi, bonne Terri! Si l'exil, un jour, leur est dur, et si la Providence veut qu'ils reviennent, accueille-les, élémente et douce. Pour fêter leur retour, mets des fleurs plus fraîches au bord de tes routes, baigne tes prés dans une lumière et plus chaude, fais-toi plus verdoyante, et plus belle. Pais, ouvre-toi, facile, aux sacs de leurs chartrons; recois, mère féconde, la semence que leurs mains meurtries viendront épandre sur tes sillons; et, joyeuse, germe encore, pour tes fils revenus, des bûes lourdes et hautes sur paille; couvre tes prés d'herbes grasses; emplis les bois de rumeurs de leur amour-propre, mais qu'ils se fassent complimenter sur leur succès avant même d'avoir touché le premier fil d'une intrigue un peu compliquée, la justice en souffre.

On dira que ces noms d'agents sont souvent inexacts dans les faits divers. Peut-être. Mais l'agent nommé dans un journal comme devant faire une enquête est vite connu de la gent canaille. Il est "brûlé". Son utilité diminue de moitié. Goron, ancien chef de la sûreté de Paris, disait que les détectives ne devraient jamais être nommés hors du tribunal. L'audience suffit déjà à faire connaître sans que la grosse presse se charge de prévenir contre eux les castes et sous-castes du monde criminel.

Cette question nous amène naturellement à une autre, non moins importante. Dès qu'un meurtre se produit, les gazettes s'en emparent, parlent des suspects, anéantissent par leurs racontars de commères l'arrestation d'un innocent, ou préjugent tellement l'opinion qu'il est impossible de trouver un jury vraiment bien disposé selon la stricte justice.

N'est-ce pas M. Wilson, député de Lava, qui voulait proposer l'adoption d'une loi qui défendrait la publication d'un nom de meurtrier ou de suspect avant le procès. Il y a eu assez d'erreurs judiciaires à cause des préjugés créés par la mauvaise presse pour que la Chambre s'occupe de la question. Da VIGNAU.

La cause du conflit est elle-même extrêmement simple. L'enfant monta dans le tramway en portant une lampe électrique à arc, de grand format. Le conducteur lui "demanda deux billets", il les donna et réclama naturellement deux correspondances, pour pouvoir échanger subéquemment de voitures.

Le conducteur aux deux billets refusa les deux correspondances. De là échange de paroles énergiques, de coups et expulsion du petit porteur de lampes en dépit des deux billets payés.

Quand la question judiciaire sera éclaircie, il y aura des aux conducteurs à décider celle des deux billets demandés à un seul voyageur.

Quand un journal publie le nom d'un policier à qui est confié une enquête, c'est exactement la même chose. Cela n'est pas intéressant pour le public, mais c'est très utile au criminel, qui, une fois averti, déjoue plus facilement les recherches de la police.

Pourquoi les officiers de sûreté donnent-ils ainsi l'éveil à la pègre en autorisant la publication des noms de tous les agents qui ont "une cause" en main? Le conseil municipal devrait intervenir, la commission de police et la magistrature devraient s'en émuover.

La police a déjà assez de besogne à garder les hommes qu'elle prend en flagrant délit sans qu'elle s'occupe de leur nom. L'agent nommé dans un journal comme devant faire une enquête est vite connu de la gent canaille. Il est "brûlé". Son utilité diminue de moitié. Goron, ancien chef de la sûreté de Paris, disait que les détectives ne devraient jamais être nommés hors du tribunal. L'audience suffit déjà à faire connaître sans que la grosse presse se charge de prévenir contre eux les castes et sous-castes du monde criminel.

Cette question nous amène naturellement à une autre, non moins importante. Dès qu'un meurtre se produit, les gazettes s'en emparent, parlent des suspects, anéantissent par leurs racontars de commères l'arrestation d'un innocent, ou préjugent tellement l'opinion qu'il est impossible de trouver un jury vraiment bien disposé selon la stricte justice.

N'est-ce pas M. Wilson, député de Lava, qui voulait proposer l'adoption d'une loi qui défendrait la publication d'un nom de meurtrier ou de suspect avant le procès. Il y a eu assez d'erreurs judiciaires à cause des préjugés créés par la mauvaise presse pour que la Chambre s'occupe de la question. Da VIGNAU.

La cause du conflit est elle-même extrêmement simple. L'enfant monta dans le tramway en portant une lampe électrique à arc, de grand format. Le conducteur lui "demanda deux billets", il les donna et réclama naturellement deux correspondances, pour pouvoir échanger subéquemment de voitures.

Le conducteur aux deux billets refusa les deux correspondances. De là échange de paroles énergiques, de coups et expulsion du petit porteur de lampes en dépit des deux billets payés.

Quand la question judiciaire sera éclaircie, il y aura des aux conducteurs à décider celle des deux billets demandés à un seul voyageur.

l'abolition du français et cela devant la Masse qui se tomba pas en poudre, au grand étonnement des Hoeken du temps; en 1867, aussi, comme on le voit dans la clause 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Mais le gouvernement britannique est autrement clairvoyant, autrement politique que nos petits bonhommes anglophones qui dirigent par accident à Toronto.

Nous comprenons que M. Lemieux puisse parler avec reconnaissance de la Couronne britannique; mais ce n'est pas la partie de l'Orangisme, ni du sectarisme aveugle et sonore de quelques polichinelles plus anglaises que le roi, qui font tourner le monde politique autour de l'axe rouillé de leur profonde ignorance et de leur étroitesse d'esprit.

Ce n'est pas parler non plus des garde-chiourmes qui ont fait sentir la constitution au Manitoba, ni leurs successeurs qui veulent angliciser au lieu de britanniciser en Ontario.

Si la couronne britannique pensait comme les loges orangistes, il y a longtemps que la Couronne n'existerait plus.

Si la Sentinelle appelle être traité avec générosité le fait de se faire tirer tous les droits et mêmes tous les privilèges, que la Couronne n'avait pas à se plaindre. Ils ont même plus que la générosité de cette nature pouvait leur donner.

N'ayant plus rien à perdre, ils devraient être au comble de leur joie.

S'il y avait autrefois des juges à Berlin, il y en a encore à Londres. Et ceux-là ont puisé ailleurs que dans les forteries ridicules des orangistes leur science de juristes et leur caractère de légistes.

UNE GRANDE UTILITÉ Hachoirs "Jewel" UNE GRANDE ECONOMIE

Si vous désirez faire un bon achat, en commençant l'année, achetez un de nos Moulin à Viande ou à légumes. Nos Moulin coupent suivant la grosseur que vous désirez.

Sont bien faciles à Nettoyer

Nous vendons trois grandeurs avec cinq couteaux CHACUN. PRIX réduits—\$1.15—\$1.40—\$2.00

McDOUGAL'S LIMITED

881 rue Sussex. Téléphone: Rideau 288.

Pour Vous Construire

La Rideau Canal Supply Co., Ltd.

est en mesure de remplir vos commandes, en ce qui concerne le SABLE et la PIERRE CONCASSÉE.

Rideau Canal Supply Co., Limited

MORISSET & MORISSET, LTÉE COURTIERS EN FINANCES.

E.-R. DESROSIERS PHARMACIEN

Drogues, Médicaments, Parfumeries, Articles de Toilette, Etc., Etc.

Angle des rues Dalhousie et Church, OTTAWA.

J.-Geo. Gravelle & Cie.

Contracteurs en Electricité. Estimations fournies gratuitement sur demande.

BUREAU ET ENTREPOT: 329 rue Dalhousie, Edifice de L'Union St-Joseph.

J. A. PARISIEN, MARCHAND-TAILLEUR

POUR DAMES ET MESSIEURS

174 rue Rideau, Ottawa.

J.-A. PINARD ASSURANCES

Vie, Feu, Automobiles, Accidents, Bris de Glace

Représentant les meilleures compagnies du tarif.

TELEPHONE: RIDEAU 82.

J. Laurin & Fils

Manufacturiers de Monuments

Atelier le plus considérable à Ottawa

Avant de donner votre commande pour un monument, venez nous voir ou demandez notre catalogue.

95 à 103 rue George, Ottawa.

Abonnez-vous à LA JUSTICE

\$1.00 PAR ANNEE

881-889 rue Sussex - Téléphone: Rideau 738

Dr. Eug. Quesnel, B. A.

Médecin-Chirurgien

Dr. R. CHEVRIER

Spécialité: Chirurgie abdominale

Les aides criminels

Les journaux anglais de la ville annonçaient ces jours-ci que des voleurs avaient tenté d'éventrer un coffre-fort aux ateliers Pritchard et Andrews.

Les glissolres

De grands bébés de dix-huit à vingt ans ont pris l'habitude d'utiliser les trottoirs de toutes les avenues qui descendent de l'avenue Ogode à la rue Somerset, à l'est de la rue King Edward, comme glissolres.

Instituteur

On demande un instituteur à l'école séparée de Cache Bay, Ont.

Institutrice

Maitresse d'école catholique ayant diplôme de seconde classe, ou mieux français et anglais.

Dr. B. Brunet

MÉDECIN-CHIRURGIEN

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. F. X. VALADE

100 rue St-Patrice

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. J. U. DeLisle

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. Eug. Quesnel, B. A.

Médecin-Chirurgien

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. R. CHEVRIER

Spécialité: Chirurgie abdominale

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. F. X. VALADE

100 rue St-Patrice

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. J. U. DeLisle

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. Eug. Quesnel, B. A.

Médecin-Chirurgien

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. R. CHEVRIER

Spécialité: Chirurgie abdominale

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. F. X. VALADE

100 rue St-Patrice

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. J. U. DeLisle

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

Dr. Eug. Quesnel, B. A.

Médecin-Chirurgien

Spécialité: Maladies des personnes réhabilitées.

&lt;

# Une Provision Assurée.

Nos glacières sont à l'épreuve de la di-  
sette et notre service de glace ne fait pas plus  
défaut aujourd'hui qu'en juillet. Pour ne  
pas vous exposer à manquer de glace, l'an  
prochain, vous vous inscrirez tout de suite  
sur nos listes d'abonnés.

## Charlebois Pure Ice Supply, Lafrance Ice Company, Civil Service Ice Company.

Bureaux: 813 rue Dalhousie.  
Tél.: Rideau 503 L.-V. Bachand, gérant.

# BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860  
CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,400,000  
CAPITAL PAYÉ, 2,000,000. ACTIF TOTAL, 17,741,000

### Notre Succursale de Paris

7 Square de l'Opéra

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exception-  
nels et au commerce des taux d'échange raisonnables.  
Lettres de crédit émises sur tous les points du globe.  
Travaux Chèques, payables sans charges en Europe et en  
Palestine.  
Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande.  
Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne.  
Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients  
en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LE MOINE, gérant.

# Pas de Taxes, Pas de Loyer, Pas d'Intérêt.

Profitez de l'occasion qui vous est offerte de  
faire un excellent placement.  
Pourquoi ne pas vous acheter un terrain au  
Parc Columbia.  
Situés en plein centre industriel, dans les li-  
mites de la ville de Hull et à quelques minutes  
des tramways, ces lots se peuvent qu'augmenter  
rapidement en VALEUR.  
Le Parc Columbia, autrefois "Scott Es-  
tate", longe le chemin d'Aylmer.

Pour tous Renseignements  
S'ADRESSER à Morisset & Morisset, LIMITEE  
188 rue Sparks - - - - - OTTAWA.  
Téléphones - Queen 7601-7602;  
ou à notre gérant, M. J.-M. Lemieux, 292 rue Dalhousie, Otta-  
tawa, téléphone: Rideau 504. Succursale, 169 rue Prin-  
cipale, Hull, téléphone: Queen 7788.  
P. S. - Les bureaux sont ouverts de 8.30 hrs. a. m. à 9 hrs. p. m.

# Canadian Northern Steamships Limited THE ROYAL LINE

La ligne maritime qui est absolument la plus belle et la plus rapide  
Départs de Halifax:  
Royal Edward, Le 22 Janvier.  
Royal Edward, Le 19 février.  
Royal Edward, Le 19 mars.  
On arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour Paris.  
Attila avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la sainte-  
mère.  
S.-J. MONTGOMERY  
RUE SPARKS, BLOC RUSSELL. TELEPHONE: QUEEN-3544.

# Immigration - Colonisation

La Société d'Immigration de la Vallée de l'Ottawa offre un mil-  
lion d'acres de bonnes terres arabes dans LE NOUVEL ONTARIO  
et les ready-made farms du district de Chiny, Alberta. Avantages  
exceptionnels aux Colons qui veulent s'établir dans l'Alberta et le  
Saskatchewan. Bureau de renseignements:

124 rue Rideau, Téléphone: R. 388  
H. B. - Distribution gratuite de cartes géographiques et brochu-  
res, traitant des champs de colonisation dans tout le Canada.  
P. H. CHABOT Directeur-gérant.

# Feuilleton de LA JUSTICE Jacques et Marie (Souvenirs d'un peuple dispersé) Par NAPOLEON BOURASSA.

(Suite)  
Vers midi, donc, la pénible cor-  
vée des femmes était terminée;  
quelques-unes seulement circulaient  
encore, prises de cette excitation  
involontaire que l'attente des  
grands événements communique  
aux personnes sensibles; presque  
toutes les autres se tenaient assises  
sur les paquets qu'elles avaient  
transportés, groupées dans ces  
poses brisées et immobiles qui pei-  
nent plus que les paroles le deuil  
et la douleur du peuple. Les plus  
jeunes enfants jouaient çà et là  
avec cet abandon que le silence et  
le désordre du ménage encourage-  
ment; les petites filles se faisaient  
des toilettes burlesques avec les  
chiffons épars qu'elles trouvaient  
sous la main; les petits garçons  
convertissaient en armes, en che-  
vaux, en mille autres jouets carac-  
téristiques tous ces ustensiles aban-  
donnés dont on ne savait que faire.  
Leurs mères se précipitaient sur  
l'attention distraite à cette masca-  
rade innocente jouée en face de leur  
malheur; elles ne regardaient pas  
tantôt le ciel que deux points: l'églis-  
se et le rivage.  
Mais il vint un moment où leurs  
regards se portèrent tous à la fois  
du côté de l'église; ce fut celui où  
les trois portes s'ouvrirent au  
commandement de Winlaw pour  
laisser passer les hommes.

Alors commença le triage des  
jeunes et des vieux. A mesure que  
des prisonniers franchissaient le  
seuil du petit temple, les gardes  
qui se trouvaient au porche sépa-  
raient les enfants d'avec leurs pères,  
comme le maître d'un troupeau  
sépare les agneaux qu'il en-  
voie à différents marchés. Les  
malheureux crurent que c'était  
tout simplement une mesure d'ordre  
et de précaution. Winlaw leur  
avait dit que les familles s'en  
iraient ensemble; ils se faisaient  
dans la bonne foi de ces hommes  
qui les avaient si impudemment  
trompés. Rien ne pouvait détruire  
l'écroulement de ces âmes honnêtes;  
elles ne s'habituaient pas à croire  
qu'on pouvait si souvent mentir à  
un peuple. Ils se séparèrent donc  
sans se faire leurs adieux, pensant  
se retrouver un instant plus tard,  
sur le même vaisseau, avec leurs  
femmes, leurs mères et leurs filles;  
et cette idée de se retrouver encore  
tous ensemble tempérait dans leurs  
cœurs les angoisses du départ; ces  
quelques jours de séparation leur  
avaient fait désirer l'exil qui de-  
vait les rendre au moins aux af-  
fections de leurs foyers. Ils  
obéirent tous sans murmure à ce  
qu'ils croyaient être les disposi-  
tions nécessaires de l'autorité.  
Les jeunes gens furent mis à  
l'avant, distribués par rangs de  
six, et les vieillards, placés à leur  
suite, dans le même ordre, atten-  
dant avec calme le signal du co-  
lonel pour s'acheminer vers la cô-  
te. Tous étaient résignés; il ne s'é-  
levait pas une réclamation du mi-  
lieu de cette foule; au contraire,  
quelques-uns semblaient refléter  
sur leurs figures cet enthousiasme  
que les martyrs apportaient sur le  
théâtre de leurs tortures; beaucoup  
d'entre eux croyaient véritablement  
souffrir pour leur foi; à leurs yeux,  
le serment qu'on avait voulu leur  
imposer était un acte sacrilège.  
Mais Butler vint bientôt soulever  
une tempête dans leurs cœurs paci-  
fiques, en commandant aux jeunes  
gens de s'avancer seuls du côté des  
vaisseaux:  
— Il faut que vous montiez à  
bord avant vos parents.  
Tous se récrièrent:  
— Non, non! nous ne voulons pas  
partir sans eux!... Nous ne bon-  
gerons pas à moins qu'ils ne nous  
suivent!... Pourquoi nous sépa-  
rer!... Nous sommes prêts à obéir,  
mais avec eux... Nos parents! nos  
parents!...  
En même temps ils se retour-  
nèrent pour aller se confondre dans  
les rangs de ceux-ci. Mais ce cri  
de leurs entrailles avait été prévu,  
et ils trouvèrent derrière eux une  
barrière de soldats qu'ils ne pu-  
rent enfoncer; et devant laquelle  
ils s'arrêtèrent, protestant toujours  
avec la même fermeté. Butler cria  
à ses gens de marcher sur eux et  
de les pousser à la pointe de leurs  
armes. Ces hommes n'attendaient  
qu'un ordre semblable pour satis-  
faire leur haine. Ils s'élançèrent  
donc, dirigeant leurs balonnets  
vers ces poitrines trop pleines d'a-  
mour, contre ces bras levés vers le  
ciel, sans armes, et qui ne deman-  
daient qu'un embrassement pater-  
nel! Le sang de ces enfants coula  
devant leurs mères, devant leurs  
vieux parents qui leur tendaient  
aussi les bras, mais qui, voyant  
pourquoi on les blessait, les pri-  
rent de s'en aller sans eux, sans  
s'inquiéter d'eux...  
Ils furent bien obligés d'obéir;  
ils n'avaient d'autre alternative  
que celle de se faire massacrer  
sous les yeux de ceux qu'ils ai-  
maient. Ils tournèrent la face du  
côté de la mer et s'avancèrent au  
mouvement rapide que leur impré-  
naient les armes que les troupiers  
tenaient toujours fixés sur leurs  
reins.

dre d'autres voiles pour embar-  
quer les femmes. Heureusement  
qu'elles ne tardèrent pas long-  
temps à se montrer.  
Lawrence avait donné ordre au  
corps chargé de dépeupler le bas-  
sin de Chignectou de s'arrêter en  
passant avec sa flotte sur les côtes  
de Grand-Pré pour prendre le res-  
te de la population. Les difficultés  
qu'avait éprouvées cette expedi-  
tion à s'emparer des habitants  
l'avaient retenue plus longtemps  
qu'on ne s'y était attendu; et ces  
vaisseaux, arrivés depuis le matin  
près du Cap-Fendu, avaient man-  
qué d'une brise favorable pour  
franchir la passe étroite qui s'ou-  
vre sur le Bassin-des-Mines; mais,  
profitant du passage du bœre, ce  
flot précursier de la marée, qui  
entraîne tout sur son chemin, ils  
doublèrent le promontoire et pa-  
rurent enfin, peu d'instants après,  
à l'embouchure de la Gaspérou.  
Dans ce moment, les femmes as-  
semblées sur le rivage erraient en  
désordre; oubliant les choses qu'el-  
les avaient amassées pour l'exil,  
elles appelaient leurs maris et leurs  
pères et suppliaient les Anglais de  
les laisser avec eux plutôt que de  
les laisser ainsi languir en arrière.  
La vue des voiles de la petite flotte  
les fit tressaillir de joie... Tant il  
est vrai qu'il n'y a pas de situa-  
tion si poignante dans la série des  
souffrances humaines qui n'ait des  
degrés et des contrastes qu'on ne  
puisse appeler heureux par l'im-  
pression qu'ils causent: le mal  
qu'on appréhende et qui n'arrive  
pas devient encore du bonheur.  
Le jour était encore assez haut  
pour permettre d'embarquer tout  
ce qui restait d'Acadiens à Grand-  
Pré: c'était seulement un problè-  
me que de les loger dans les espaces  
laissé vides sur ces derniers trans-  
ports, qui quoique plus nombreux,  
se trouvaient déjà à moitié remplis.  
Cependant il fallait tout amener,  
on n'attendait plus d'autres voiles.  
On s'ingénia...  
— Des compatriotes et des amis  
pouvent bien se presser un peu les  
uns contre les autres, dit spirituel-  
lement Butler.  
Lawrence avait prescrit à ses  
lieutenants, dans ses instructions,  
de ne prendre sur les navires que  
deux prisonniers par tonne: ce  
n'était déjà pas leur donner du  
confort, en supposant qu'on leur  
laisât le loisir d'apporter quel-  
ques effets avec eux. Mais on en-  
ferma le double de ce nombre dans  
la même capacité, et ce fut avec des  
femmes et des petits enfants que  
l'on fit ce remplissage. On mit  
d'ailleurs, dans cette tâche brutale,  
encore plus d'expédition et moins  
d'égards: le temps pressait, la mer  
devenait houleuse, la brume hâtait  
la nuit. En quelques heures, les  
rivages, les maisons et les rues de  
Grand-Pré devinrent une solitude.  
Il ne fut fait d'exemption en fa-  
veur de personne; ni le vieux no-

taire Leblanc, ni Pierreche, ni sa  
mère ne furent épargnés, comme le  
général de la veuve s'en était flatté.  
On ne put rester sur cette terre  
même à titre de domestique. Quant  
au notaire, il n'aurait pas plus ac-  
cepté sa grâce que le père Landry;  
il avait vingt enfants et cent cin-  
quante petits-enfants parmi les  
proscrits, sa patrie ne pouvait être  
que sur le chemin de l'exil avec  
cette noble progéniture.  
Par un hasard qui ne fut peut-  
être pas étranger à la volonté de  
George, la famille de la fermière et  
celle de sa maîtresse se trouvèrent  
occupées de laisser aux pères leurs  
filles. On poussa ces bandes d'ado-  
lescents dans les embracements,  
comme on pousse les troupeaux qui  
se regimbent et s'attourent dans  
la frayeur: les uns tombaient dans  
une chaloupe, les autres dans une  
autre, et les rameurs s'éloignaient  
de différentes côtes, quand la me-  
sure était prise.  
Marie, durant tout ce tumulte,  
toutes ces clamours des exécuteurs  
et des victimes, tous les sanglots de  
ses compagnes, resta muette et sans  
larmes; elle sembla n'avoir la  
conscience de rien de ce qui se pas-  
sait autour d'elle et parut indiffé-  
rent à tout ce qui pouvait la me-  
nacer encore. Elle suivit pas à  
pas sa mère, comme si un lien ca-  
ché mais insensible l'eût attachée  
au corps de celle-ci, marchant et  
s'arrêtant comme elle, l'imitant  
dans tous ses mouvements. Dans  
sa démarche machinale, elle atti-  
chait un regard glacé sur toutes les  
scènes qui venaient frapper ses  
sens. Depuis le soir du jour pré-  
cédent, elle n'avait pas trouvé le  
temps, ou la pensée ne lui était pas  
venue de se dépouiller de sa toilette  
de mariée. Sa couronne blanche,  
tombée sur le champ de l'exécution,  
manquait seule à sa parure. On  
voyait de temps en temps, quand  
le vent soulevait les plis de son  
châle noir qui l'enveloppait encore  
de la tête aux pieds, apparaître ses  
habits de fête. C'était un specta-  
cle étrange, au milieu du boulever-  
sement et du deuil général, que de  
voir cette belle jeune fille errant,  
avec l'oubli de la vie et le calme de  
la mort, parée comme une vierge  
arrachée du temple. La vue du  
navire qui devait l'emporter, et de  
toutes ces figures étrangères qui se  
pressaient autour d'elle au moment  
où elle monta à bord, ne la fit pas  
même sortir de sa torpeur: quand  
elle fut descendue dans l'étroit es-  
pace qu'elle devait occuper, elle  
entoura de ses deux bras le cou de

sa mère, et en s'asseyant à côté  
d'elle, sur le plancher, elle lui dit  
avec un accent plus ému:  
— Il faut voir ici comme dans un  
tombeau!...  
Cependant, l'obscurité n'était  
pas complète; il descendait encore  
sous les ponts, par les échelles,  
une lueur vague; les proscrits en  
profitèrent pour se reconnaître,  
pour se chercher entre amis, entre  
parents, pour se compter... C'é-  
tait l'heure de l'appel du sang...  
Oh! que cette heure fut triste!...  
Que de fois le silence accablait ces  
voix qui nommaient les noms chers  
du foyer!... Chez les femmes, ce  
moment fut plus poignant, car el-  
les étaient plus divisées, se trou-  
vant mêlées aux populations de  
Chignectou et des environs de  
Beau-Bassin, avec lesquelles les ha-  
bitants de Grand-Pré n'avaient eu  
que fort peu de relations. Quel-  
ques-uns essayèrent d'aller regar-  
der par dessus le bord pour aper-  
cevoir sur les autres navires ceux  
qui leur manquaient; mais un or-  
dre sévère défendait à toute autre  
personne que celles de l'équipage  
de se montrer sur les ponts supé-  
rieurs.  
Pendant ce temps-là, les troupes  
s'occupaient à trier les chemises  
partie des bagages que les femmes  
avaient préparés et qu'elles n'a-  
vaient pu prendre avec elles, et ils  
en distribuèrent une partie à peu  
près égale sur chaque embarcation.  
Chacun dut se contenter de ce qui  
lui tombait sous la main, et beau-  
coup se trouvèrent désolés de ces  
faibles restes de leur fortune; car  
les soldats s'étaient à peu près  
bornés à prendre les effets de lit.  
On avait disposé des liens de fa-  
mille de ces pauvres gens, de leurs  
affections, on pouvait bien distri-  
buer à loisir, au premier venu,  
leurs habits et leurs reliques...  
Dans l'antiquité, c'était un crime  
de ravir aux exilés leurs pénates;  
et un peuple moderne a pu en  
chasser tout un autre sans lui lais-  
ser emporter les plus humbles sou-  
venirs de ses foyers!...  
(A suivre.)

### Institutrice

On demande pour l'école bilin-  
güe de Steelton et Saint-Sainte-  
Marie une maîtresse qualifiée pour  
Ontario. Salaire, \$45.00 par mois.  
Entrée en charge, 5 janvier pro-  
chain.  
S'adresser à  
REV. DENIS DUMESNIL, S.J.,  
3 St Steelton, Ont.

Abonnez-vous à la  
**JUSTICE**

# AUX HOMMES D'AFFAIRES.

## POUR VOS IMPRESSIONS.

Les ateliers typographiques de "La Justice"  
sont les mieux outillés de toutes les imprimeries  
françaises de la province d'Ontario.  
Si nous n'avons pas eu votre dernière com-  
mande, donnez-nous la prochaine.  
Le succès en affaires dépend souvent d'une  
annonce bien faite; si vous faites votre correspon-  
dance sur un papier joliment imprimé, si vous  
présentez une carte de belle apparence, c'est déjà  
une recommandation.  
Nous exécutons toutes sortes de travaux, tels  
que:

- Papier à lettre. Enveloppes, Factures,  
Etats de comptes, Cartes d'affaires et  
de visite, Affiches, Programmes de  
soirées ou d'excursions, Lettres de  
faire-part, Blancs légaux, Pamphlets,  
Brochures, Factums, Journaux, Revues.

Ouvrage de luxe, une spécialité.

Satisfaction Garantie. Prix Modérés.

Passer à nos bureaux ou donnez un  
coup de téléphone: Rideau 736.

# "LA JUSTICE"

457-459 rue Sussex - - OTTAWA.

# Huit Canadiens français sont élus lundi dernier

## L'administration municipale 1913

**Le maire**  
J.-A. ELLIS, député à la Législature, anglican.

**Commissaires municipaux**  
R.-H. PARENT, médecin, catholique.  
JOSEPH KENT, fonctionnaire, méthodiste.  
EDWARD H. HINCHAY, fonctionnaire, anglican.  
J.-W. NELSON, entrepreneur, presbytérien.

**Echevins**  
**QUARTIER VICTORIA.**  
ERNEST LAROCHE, marchand, catholique; AINSLIE W. GREENE, avocat, anglican.

**QUARTIER DALHOUSIE.**  
W.-C. ROWE, expéditionnaire du Pacifique Canadien, catholique; J.-A. FORWARD, grainetier, presbytérien.

**QUARTIER WELLINGTON.**  
HAROLD FISHER, avocat, presbytérien; WILLIAM MACDONALD, journaliste, presbytérien.

**QUARTIER CENTRE.**  
F.D. HOGG, avocat, presbytérien; E.-R. McNEILL, marchand, anglican.

**QUARTIER CAPITAL.**  
J. CARNOCHAN, entrepreneur, presbytérien; A.-W. AULT, marchand, presbytérien.

**QUARTIER SAINT-GEORGES.**  
GEO. J. O'CONNOR, fonctionnaire, catholique; WALTER CUNNINGHAM, marchand, méthodiste.

**QUARTIER BY.**  
A.-W. DESJARDINS, fonctionnaire, catholique; EUGENE J. LABELLE, comptable, catholique.

**QUARTIER OTTAWA.**  
ARTHUR BEAULIEU, agent d'immeubles, catholique; OSCAR RACINE, marchand, catholique.

**QUARTIER RIDEAU.**  
THOMAS BRETHOUR, entrepreneur, anglican; WILLIAM CHERRY, fonctionnaire, presbytérien.

## La mairie

Quartier	Victoria	Dalhousie	Wellington	Centre	Capital	Saint-Georges	Ottawa	Rideau
10	101	91	89	100	84	89	119	119
11	47	51	18	80	128	28	117	117
12	74	74	28	117	117	117	117	117
13	31	39	27	45	45	45	45	45
14	35	33	24	45	45	45	45	45
15	45	78	32	49	49	49	49	49
16	40	71	32	51	51	51	51	51
17	51	14	19	59	59	59	59	59
18	59	47	28	65	65	65	65	65
19	33	89	10	70	70	70	70	70
20	89	89	23	76	76	76	76	76
21	45	21	15	82	82	82	82	82
22	45	55	17	85	85	85	85	85
23	30	50	21	91	91	91	91	91
24	67	64	23	92	92	92	92	92
25	72	54	33	93	93	93	93	93
26	77	38	31	94	94	94	94	94
Total	351	804	139	399	323	411	319	346

## QUARTIER SAINT-GEORGES

Quartier	Pour	Contre
St-Georges	143	547
By	52	286
Ottawa	48	394
Rideau	64	508
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## EXEMPTION PARTIELLE DE TAXES D'EAU A L'ARTIFICIAL ICE COMPANY

Quartier	Pour	Contre
Victoria	321	981
Dalhousie	813	1023
Wellington	846	741
Centre	739	548
Capital	773	678
Saint-Georges	684	655
Ottawa	311	427
Rideau	232	712
Total	5020	5280

## BIBLIOTHEQUE

Quartier	Pour	Contre
Victoria	173	303

## QUARTIER BY

Quartier	Pour	Contre
By	52	286
Ottawa	48	394
Rideau	64	508
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER OTTAWA

Quartier	Pour	Contre
Ottawa	48	394
Rideau	64	508
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER RIDEAU

Quartier	Pour	Contre
Rideau	64	508
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## Echevins

Quartier	Pour	Contre
Greene	464	458
Laroche	13	20
St-Gilles	13	20
St-Jacques	13	20
St-Louis	13	20
St-Nicolas	13	20
St-Pierre	13	20
St-Roch	13	20
St-Vincent	13	20
Total	514	508

## QUARTIER WELLINGTON

Quartier	Pour	Contre
Wellington	1064	1138
Macdonald	1138	1064
Services	564	564
Total	2766	2766

## QUARTIER CENTRE

Quartier	Pour	Contre
McNeill	1317	1024
Hogg	1024	1317
Akwath	850	850
Total	3191	3191

## QUARTIER SAINT-GEORGES

Quartier	Pour	Contre
Cunningham	843	744
O'Connor	744	843
Cherrie	620	620
Sheils	464	464
Total	2671	2671

## QUARTIER RIDEAU

Quartier	Pour	Contre
Brethour	299	267
Cherry	267	299
Shan	237	237
Total	803	803

## QUARTIER OTTAWA

Arthur Beaulieu et Oscar Racine, par acclamation.

## Les Pibicettes

Quartier	Pour	Contre
St-Georges	143	547
By	52	286
Ottawa	48	394
Rideau	64	508
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER VICTORIA

Quartier	Pour	Contre
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER DALHOUSIE

Quartier	Pour	Contre
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER WELLINGTON

Quartier	Pour	Contre
Wellington	1064	1138
Macdonald	1138	1064
Services	564	564
Total	2766	2766

## QUARTIER CENTRE

Quartier	Pour	Contre
McNeill	1317	1024
Hogg	1024	1317
Akwath	850	850
Total	3191	3191

## QUARTIER SAINT-GEORGES

Quartier	Pour	Contre
Cunningham	843	744
O'Connor	744	843
Cherrie	620	620
Sheils	464	464
Total	2671	2671

## QUARTIER RIDEAU

Quartier	Pour	Contre
Brethour	299	267
Cherry	267	299
Shan	237	237
Total	803	803

## QUARTIER OTTAWA

Quartier	Pour	Contre
Ottawa	48	394
Rideau	64	508
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER VICTORIA

Quartier	Pour	Contre
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER DALHOUSIE

Quartier	Pour	Contre
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER WELLINGTON

Quartier	Pour	Contre
Wellington	1064	1138
Macdonald	1138	1064
Services	564	564
Total	2766	2766

## QUARTIER CENTRE

Quartier	Pour	Contre
McNeill	1317	1024
Hogg	1024	1317
Akwath	850	850
Total	3191	3191

## QUARTIER SAINT-GEORGES

Quartier	Pour	Contre
Cunningham	843	744
O'Connor	744	843
Cherrie	620	620
Sheils	464	464
Total	2671	2671

## QUARTIER RIDEAU

Quartier	Pour	Contre
Brethour	299	267
Cherry	267	299
Shan	237	237
Total	803	803

## QUARTIER OTTAWA

Quartier	Pour	Contre
Ottawa	48	394
Rideau	64	508
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER VICTORIA

Quartier	Pour	Contre
Victoria	53	408
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER DALHOUSIE

Quartier	Pour	Contre
Dalhousie	248	1003
Wellington	239	983
Centre	191	810
Capital	394	781
Total	1462	4836

## QUARTIER WELLINGTON

Quartier	Pour	Contre
Wellington	1064	1138
Macdonald	1138	1064
Services	564	564
Total	2766	2766

## QUARTIER CENTRE

Quartier	Pour	Contre
McNeill	1317	1024
Hogg	1024	1317
Akwath	850	850
Total	3191	3191

## QUARTIER SAINT-GEORGES

Quartier	Pour	Contre
Cunningham	843	744
O'Connor	744	843
Cherrie	620	620
Sheils	464	464
Total	2671	2671